

LE SPORT



Les Nordiques mettent fin à leur longue série noire

Après une série de 11 revers consécutifs, les Nordiques ont surpris les Canucks hier. Chez les perdants personne n'a rendu hommage aux Fleurdélisés. **S-2 et S-3**

LA CONSOMMATION

Des fruits pour la Saint-Valentin

Un panier de fruits, magnifique et succulent, remplace fort bien la traditionnelle boîte de chocolats à l'occasion de la Saint-Valentin.



Les spécialistes disent que quand on aime quelqu'un, on ne lui offre pas des choses nuisibles à sa santé. **C-1**

LES ARTS

« Jésus de Montréal » en tête pour les Génies

Le film de Denys Arcand, « Jésus de Montréal » vient d'établir un record au gala des trophées Génie en obtenant 12 mises en nomination pour cet événement. **B-13**

LE CANADA

L'incendie de pneus: 2000 personnes évacuées

L'incendie des 12 000 000 de pneus oblige la police à évacuer au moins 2000 résidents de la région de Hagersville, en Ontario, à cause de la fumée toxique. **C-16**

LE QUÉBEC

Le pape est sympathique au concept d'un Québec «distinct»

Le ministre John Ciacchia affirme que, lors de sa visite au Vatican, Jean-Paul II s'est montré sympathique au concept d'une société distincte pour le Québec. **C-6**

L'ÉCONOMIE

Les papeteries devront éliminer les dioxines

Ottawa exigera à compter du 1^{er} janvier 1994 des 47 producteurs de pâtes et papiers blanchis la « quasi-élimination » des dioxines présents dans leurs effluents. **B-1**

L'EDITORIAL

La victoire de Phil, le défi d'Audrey

Phil Edmonston a remporté une victoire personnelle dans Chambly. Chef du NPD, Mme McLaughlin ne doit pas se méprendre sur le sens de cette élection. Il lui faut écouter les Québécois. **A-16**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 à A-5 et C-7
Le Québec	A-6, A-7 et B-9 à B-12
Le Canada	A-15 et C-16
Le Monde	A-10 à A-14
Alain Bouchard	A-5
Annexes classées	C-9 à C-14
Arts	B-13 à B-15
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-13
Consommation	C-1 à C-5
Décès	C-15
Économie	Cahier B
Éditorial	A-16
Feuilleton	C-11
Mots croisés	C-10
Mot mystère	C-10
Où aller à Québec	B-14

LA MÉTÉO

Généralement ensoleillé aujourd'hui avec un maximum de -8 et un minimum de près de -18. Vents modérés. Demain: ennuagement suivi de faible neige. **S-16**

Pour relier Québec à Windsor

Un TGV de 5,3 milliards \$

MONTREAL — Avec 1,6 milliard \$ de fonds publics, Bombardier et GEC Alsthom affirment pouvoir construire et rentabiliser un train à grande vitesse (TGV) d'un coût total de 5,3 milliards \$ qui relierait Québec à Toronto ou Windsor en 1997.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

Après une étude de pré-faisabilité positive, les partenaires se sont engagés hier à poursuivre

les études de projet et surtout à mettre sur pied un consortium

d'entreprises privées pour investir 65 % ou 3,7 milliards \$ dans le TGV canadien.

Cette tâche a été confiée à l'ancien ministre Pierre MacDonald qui, à titre de vice-président du groupe matériel de transport de Bombardier, devra aussi faire la promotion du projet auprès des gouvernements d'Ottawa, de Québec et de Toronto.

Selon le président de cette filiale de Bombardier, M. Jean-Yves Leblanc, l'étude de pré-faisabilité a démontré hors de tout doute que l'exploitation du TGV peut être rentable et donner même un très bon rendement « dès lors que la mise de fonds du secteur privé pour l'implantation ne dépasse pas 3,7 milliards \$ ».

Quant à la somme qui doit provenir des pouvoirs publics (1,6 milliard \$), M. Leblanc

Suite A-2, TGV...

Hausse surprise du prix du pain

Sans crier gare, les boulangeries n'auront pas attendu l'augmentation du prix du lait, qui est entrée en vigueur le 1^{er} février, pour monter celui du pain en moyenne de 0,04 \$ à 0,06 \$. En effet, depuis le 29 janvier, le prix au détail du pain a fait un bond moyen de 3,5 %.

par GILLES ANGERS
LE SOLEIL

L'opération, on ne peut plus silencieuse et feutrée, a été si bien menée qu'elle n'a pas soulevé l'attention du consommateur. LE SOLEIL a été saisi de la hausse à l'occasion d'une visite dans un marché d'alimentation de Québec, hier.

Aussi, un pain blanc à l'eau de 675 g de marque Weston, par exemple, passe de 1,41 \$ à 1,45 \$ (2,8 %) tandis que le pain sandwich St-Augustin de 675 g atteint 1,54 \$ en comparaison de 1,48 \$ avant le 29 janvier, pour une majoration de 4 %.

Selon M. Jean Thivierge de la boulangerie Saint-Augustin, la hausse du prix du pain, qui s'applique variablement d'une boulangerie à l'autre, est imputable notamment à la hausse des coûts de la main d'oeuvre et de l'énergie.

« Le propane qui alimente notre usine a crû de plus de 25 % aussi bien que l'essence diesel pour notre flotte de camions », rapporte M. Thivierge qui souligne que, dès qu'une boulangerie procède à une hausse de prix au détail, les autres emboîtent aussitôt le pas.

Suite A-2, Pain...



MM. Hans-Dietrich Genscher, d'Allemagne et Joe Clark, ministre des Affaires extérieures du Canada, ont discuté privément pendant quelques instants, avant la conférence « Ciel ouvert » à Ottawa.

Négociation sur la réunification de l'Allemagne Le rôle du Canada en Europe peut être remis en question

OTTAWA — Les 16 pays membres de l'Alliance atlantique, et les sept signataires du Pacte de Varsovie, se sont entendus sur un cadre de négociation de la réunification de l'Allemagne : ce sont les quatre puissances occupantes de Berlin — les États-Unis, l'Union soviétique, la France et la Grande Bretagne — qui en discuteront avec les deux Allemandes.

par MICHEL VASTEL
Édimédia

« Les ministres des Affaires étrangères de la République fédérale (RFA) et de la République démocratique (RDA) rencontreront les ministres de France, du Royaume-Uni, de l'Union soviétique et des États-Unis, pour discuter des aspects extérieurs de l'unification de l'Allemagne, incluant la sécurité des États voisins », pou-

vait-on lire hier soir dans une déclaration conjointe des six. Les discussions commenceront

Suite A-2, Europe...

Tchécoslovaquie Le président roule à... trottinette

PRAGUE (AFP) — Le président-écrivain tchécoslovaque Vaclav Havel a révélé, hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il se déplaçait en trottinette dans les longs couloirs du palais Hradcin pour « accélérer son travail ».

« Oui, c'est vrai, je me suis déplacé en trottinette », a dit le président Havel en réponse à une question d'un journaliste. « Elle m'a été offerte par la « Société pour des temps plus gais » pour me déplacer plus rapidement dans les interminables couloirs de la présidence. On ne tra-

Suite A-2, Havel...

L'Est du Québec manque d'eau

MATANE — Le château d'eau de la ville de Matane est à sec : les prises d'eau du lac Bernier et du lac Blanchet ne suffisent pas à l'alimenter pour répondre aux besoins d'une population de près de 14 000 personnes.

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

La ville de Matane n'est pas seule à éprouver des problèmes d'eau, ces temps-ci : à Saint-Fabien, à Bic, à Baie-des-Sables, par exemple, il s'agit d'un sujet de brûlante actualité.

Même à Pointe-au-Père, une fuite d'eau difficile à localiser entraînant des baisses de pression sporadiques tient en haleine, depuis deux jours, les préposés au service d'aqueduc de deux villes voisines : Rimouski

et Rimouski-Est. Les contribuables sont invités à la modération dans leur consommation d'eau. On les prie de signaler tout sifflement excessif, au robinet, qui pourrait faciliter la localisation de la fuite.

À Matane, la situation a eu pour effet de créer un problème d'insuffisance de pression, privant d'eau certains édifices surélevés de la ville, dont une école secondaire, le Pavillon Marie-Guyard où les écoliers ont eu droit, hier, à un congé forcé. La piscine municipale a aussi été affectée par le problème. Cer-

taines édifices, dont le cégep, ont cependant pu s'éviter ce genre d'ennui grâce à leur station de surpression.

Au lac Blanchet, des équipes de travailleurs ont passé une partie de la journée à l'installation d'une seconde pompe ainsi que de conduites permettant de doubler la masse de liquide emmagasinée au réservoir municipal.

Invités à user de modération dans leur consommation d'eau, les contribuables de Matane n'en sont pas à leur première expérience du genre, cette année.

Le mois dernier, la réserve d'eau du lac Bernier est deve-

Suite A-2, Eau...

DEMAIN DANS

LE SOLEIL

Les nouvelles tendances dans l'HABITATION

Les acheteurs de maisons neuves optent de plus en plus pour des résidences à étages et un aménagement des pièces qui laisse moins de place aux aires ouvertes. Nos lecteurs trouveront plus d'information sur ces tendances et plusieurs autres facettes du marché de l'habitation dans un cahier spécial de 16 pages qui sera publié demain.



Le vieil hôtel de ville de Prague, au coeur de l'antique cité.

Prague recommence à vivre

PRAGUE — La place Vencelas est devenue un lieu de pèlerinage et n'appartient plus aux Tchèques. Chaque jour l'on y voit des Occidentaux bien habillés photographier les lieux devenus historiques. Là où tout est parti. Là aussi où le jeune Jan Pallach s'est immolé en 1968 lorsque les chars soviétiques sont venus « normaliser » une situation qui risquait de faire tache d'huile dans les autres pays de l'Est. Le temps n'était pas encore venu de la liberté.

par DANIEL TACET
collaboration spéciale

Ce qui est frappant lorsqu'on parcourt les rues de Prague, c'est le nombre de jeunes gens redevenus joyeux. La vieille Europe renaît ici de ses cendres et l'on comprend pourquoi la Tchécoslovaquie était, avant qu'en 1948 ne s'abatte sur elle une chape de plomb, l'un des premiers pays industriels du monde. À

quel rang se situe-t-elle maintenant ? Un tel classe-



ment ne signifierait plus rien désormais tant les statistiques ne veulent rien dire dans ces pays de l'Est qui vivent en circuit fermé.

Ici, pourtant, en comparaison aux autres pays du bloc socialiste, on sent qu'il

Suite A-2, Prague...

Grand reporter au Figaro de Paris, Daniel Tacet effectue une tournée des pays d'Europe de l'Est à l'heure de la démocratisation et la libéralisation. Dans le troisième d'une série de cinq articles, il traite aujourd'hui de la Tchécoslovaquie.

Suites de la première page

TGV...

s'est dit confiant de pouvoir l'obtenir en dépit des difficultés financières du gouvernement fédéral parce qu'elle doit être considérée comme un service public, au même titre que la construction et l'entretien des routes et des aéroports.

Les entreprises désireuses de faire partie du consortium sont déjà nombreuses, a aussi indiqué M. Leblanc. Elles viennent d'Europe, des États-Unis et du Canada et sont aussi bien des entreprises industrielles, des institutions financières que des sociétés d'État.

Aucune entreprise intéressée n'est exclue a priori, a ajouté M. Leblanc en nommant Via, Air Canada, le CN, la SGF et même Lavalin, qui participe à un projet concurrent de train à grande vitesse.

Le projet de Bombardier-Alsthom prévoit que le TGV canadien roulera sur 829 kilomètres de voies ferrées doubles et exclusives, ce qui implique des travaux de 3,6 milliards \$ pour rénover les voies existantes. L'électrification des voies, la signalisation et le reste des équipements coûteraient 1,7 milliard \$ dont 650 millions \$ pour les voitures et locomotives.

Pendant la période de construction, qui durerait cinq ans et pourrait commencer dans deux ans, 40 000 personnes/année travailleraient sur le chantier du TGV. Une fois en exploitation, le train ferait travailler 1200 personnes.

Selon les premières estimations, le TGV devrait transporter 5,3 millions de passagers par année, soit 3,7 millions de plus qu'actuellement, ce qui ferait passer la part du marché du train de 10 à 29 % dans le corridor Québec-Windsor. La part de l'autobus demeurerait inchangée tandis que celle de l'automobile baisserait de 67 à 52 % et celle de l'avion de 14 à 10 %.

L'étude prévoit que le TGV roulant à 300 km/h mettrait 1 h 35 pour relier Québec et Montréal de gare à gare, 1 h 05 entre Montréal et Ottawa-Hull, 1 h 55 entre Ottawa-Hull et Toronto et 2 h 45 entre Montréal et Toronto.

Il en coûterait 67,60 \$ pour un aller simple en TGV entre Montréal et Québec comparativement à 129,40 \$ pour l'avion et 64,80 \$ pour l'automobile sur la base de 0,24 \$ le kilomètre.

Avec ces estimations d'achalandage et de tarifs, le coût total de mise en oeuvre du projet peut être récupéré du produit de la vente des billets sur une période de 25 ans d'exploitation, conclut l'étude de pré-faisabilité.

Cette étude sera peaufinée pour inclure Windsor, qui ne faisait pas partie du projet original et pour évaluer la possibilité d'un arrêt supplémentaire à Trois-Rivières. En plus des gares des principales villes du corridor, des arrêts à Ancienne-Lorette, Laval et Guilford près de Toronto sont prévus pour accommoder les banlieusards.

Des quatre liaisons considérées dans l'étude, celle entre Québec et Montréal est de loin la plus fréquentée avec 41 % du trafic total.

Eau...

nue insuffisante pour répondre aux besoins de la ville. Il a été possible de parer à l'urgence de la situation en raccordant la conduite maîtresse de l'aqueduc municipal à une prise d'eau auxiliaire au lac Blanchet.

La ville de Matane doit entreprendre cet été des travaux devant régler définitivement ce genre d'ennuis, a fait savoir le maire, M. Maurice Gauthier.

Des lacs à sec

« Hydro-Québec n'est pas seule à déplorer les faibles précipitations de l'été dernier », a pour sa part déploré le secrétaire-trésorier municipal, M. André Lavoie, qui a passé une partie de la journée d'hier au téléphone pour répondre aux questions des contribuables et des journalistes.

« Les lacs sont à sec. Les précipitations ont été trop faibles l'été dernier. Les mois d'hiver sont, comme ceux d'été, des mois critiques », a commenté le maire Gauthier.

Au surplus, il n'est pas loin de penser que le déboisement massif des forêts y soit pour quelque chose dans l'assèchement des sous-bois, l'étiage des lacs, et l'épuisement des nappes souterraines.

Mais à ce problème d'insuffisance d'eau se greffe celui de la surconsommation. En dépit des appels répétés à la modération, il s'est consommé, hier, 1,4 million de litres de plus que peuvent en fournir les pompes actuellement en place. Lundi, jour de lessive, le déficit a grimpé à 5 millions de litres.

Le réseau d'aqueduc soulève la colère des contribuables de Bic

BIC — Les édiles de Bic, une municipalité de 3200 habitants située à une douzaine de kilomètres à l'ouest de Rimouski, ont fait face au mécontentement, sinon à la colère, de contribuables qui refusent de payer une taxe spéciale pour l'amélioration du réseau municipal d'aqueduc.

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

La colère a, en effet grondé, dans cette municipalité où, depuis une quinzaine de jours, l'épuisement de la nappe phréatique a contraint les citoyens à ne boire que de l'eau en bouteille et à n'utiliser l'eau du robinet qu'à des fins de toilette et autres tâches domestiques.

Il s'agissait d'une assemblée d'information convoquée par le maire Valois Doucet pour faire le point sur la situation.

La semaine dernière, le conseil municipal a adopté un règlement décrétant l'emprunt d'une somme de 75 000 \$ pour la préparation des plans et devis d'un projet à l'étude depuis cinq ans et susceptible de régler définitivement le problème d'eau.

Ce projet consiste à réapprovisionner artificiellement, lorsque nécessaire, la nappe phréatique du puits actuel avec de l'eau pompée dans la rivière du Bic, une fois qu'elle a été filtrée dans un lit de sable et de gravier, ainsi que de l'emmagasiner dans un nouveau réservoir fermé d'une capacité de 1000 mètres cubes.

Le coût des travaux est évalué à 1 585 200 \$ et une subvention gouvernementale de 447 400 \$ peut être obtenue, laissant aux contribuables le soin de payer le solde, 1 137 800 \$, emprunté à 11,5 %, durant 20 ans, fixant à 146 776 \$ le coût annuel du service de la dette.

Là où le bât blesse, c'est que le conseil a l'intention de faire payer une partie de la note à tous les contribuables, au moyen d'une taxe spéciale.

Les propriétaires de biens-fonds imposables et bénéficiaires du réseau d'aqueduc seraient appelés à payer 87 % de la note, soit un supplément de 0,53 du 100 \$ d'évaluation (v.g. 265 \$ pour une propriété de 50 000 \$) et les non-bénéficiaires, 13 %, ou 0,54 du 100 \$ (v.g. 27 \$ pour une propriété de 50 000 \$).

Or la Loi sur les élections et les référendums ne réserve qu'à ceux qui paient plus de 25 % de la note de tels travaux le pouvoir de participer à la procédure d'enregistrement et de réclamer la tenue d'un référendum sur la question.

« Manque de démocratie », « On n'est pas intéressé à payer pour les autres », « C'est pire qu'en Russie », « Si on a le droit de payer, on devrait avoir aussi celui de voter », a-t-on entendu tonner dans la bouche de contribuables « ruraux » qui estiment avoir déjà suffisamment investi dans leur propre système d'alimentation en eau potable. D'aucuns ont même carrément mis en doute la valeur technique du projet.

Pour calmer les esprits, le maire Doucet a finalement fait savoir que le conseil se réservait le droit de reconsidérer sa décision. Mais il semble bien que la procédure d'enregistrement prévue pour lundi prochain, le 19, aura bel et bien lieu, comme prévu.



Le président de la division de l'équipement de transport de Bombardier, M. Jean-Yves Leblanc, à droite, a fait part hier, à Montréal, de l'intention de la société de développer un service ferroviaire à grande vitesse entre Québec, Montréal, Ottawa, Toronto et Windsor. Il était accompagné de M. Roland Olivier, président de GEC Alston International, la compagnie qui a fabriqué le TGV français.

Europe...

« prochainement » au niveau des fonctionnaires, précise encore la déclaration.

Mais les Allemands ont eu beau s'excuser une nouvelle fois et promettre qu'ils ne veulent rien d'autre « qu'une Allemagne européenne plutôt qu'une Europe allemande », vainqueurs et vaincus de 1945 ont refusé d'envisager la formation d'une « grande Allemagne neutre ».

À moyen terme, cela signifie la « berlinisation » de cette future Allemagne : les troupes des quatre « vainqueurs » de 1945 resteront stationnées en Allemagne et les Canadiens, comme les Belges ou les Hollandais, devront se retirer. Le débat qui se poursuit ici, sur le retrait ou non des troupes canadiennes d'Europe, se trouvera finalement tranché de l'extérieur.

Cette impression a été renforcée hier soir par l'annonce d'un accord entre les Soviétiques et les Américains sur un plafond de 195 000 hommes de troupe pour chacun des deux pays dans la région centrale de l'Europe. Les Américains acceptent en plus de se limiter à 30 000 hommes de troupe en dehors de la zone centrale de l'Europe, essentiellement en Grande-Bretagne et en Italie.

Lorsqu'on a demandé au secrétaire d'État, Joe Clark, s'il pensait que ces deux accords affecteraient, même indirectement, le rôle du Canada en Europe, il a longuement hésité : « Je ne peux pas garantir que cela n'entraînera pas d'autres négociations », a-t-il admis.

L'entente sur un cadre de négociation de la réunification de l'Allemagne représente une étape importante et tant le représentant de l'Allemagne de l'Ouest, Hans Dietrich Genscher, que son homologue d'Allemagne de l'Est, Oskar Fischer, estimaient hier que celle-ci devrait se réaliser avant la fin de l'année. Il faudra toutefois attendre le résultat des élections en RDA, le 18 mars prochain, avant le lancement officiel de toute négociation.

Comme prévu les ministres ont signé une déclaration politique sur l'ouverture des espaces aériens qui devrait permettre aux diplomates restés sur place à Ottawa de négocier le texte d'un Traité d'ici la fin du mois. Les ministres se réuniront de nouveau à Budapest à la mi-mai pour entériner le texte final négocié à Ottawa d'ici le 28 février.

Prague...

ne faudrait pas grand-chose pour que le pays redevienne ce qu'il était : la Tchécoslovaquie bénéficie en effet du plus fort pourcentage de cadres, ceux-là même dont la famille s'est expatriée en Amérique du Nord au cours des années 1960. Et puis, surtout, le parti communiste s'est fait hara-kiri, sous peine d'être anéanti par les forces démocratiques qui ont ressurgi soudainement comme si elles n'avaient jamais été exclues des pouvoirs de décision.

Prague redevient ville ouverte recommence à vivre. Ses magasins d'alimentation ne manquent que du superflu, ces petites différences qui font la vie meilleure. Mais l'essentiel a toujours été présent en Tchécoslovaquie même au plus dur de la crise économique qui a frappé, elle aussi, les pays de l'Est à la fin des années 1970. Le gouvernement de Prague de l'époque a eu la sagesse — la seule — de ne jamais priver de nourriture la population. Les exportations de produits alimentaires ne se faisaient que lorsque les besoins de la population étaient satisfaits. Cette politique a été certes menée au détriment de sa balance commerciale, mais enfin il n'y a pas de misère dans ce pays, véritable mosaïque ethnique ce qui en fait sa richesse.

Le « modèle suédois »

« Un pays qui élit un écrivain (Václav Havel) à sa tête n'est pas complètement décadent » explique un jeune étudiant dans la brasserie « Europa » devenue le rendez-vous des intellectuels praguais. Une atmosphère qui nous ramène au temps de Kafka. Décidément, la capitale n'a rien perdu de son charme suranné de la Mittel Europa.

Ce que veulent les nouveaux dirigeants ? Rendre progressivement la parole aux entrepreneurs privés. Mais actuellement, le grand débat — qui ne manque pas de courage — consiste bien car il s'agit là d'un symbole à renvoyer les troupes soviétiques de l'autre côté de la frontière. L'armée tchèque qui a longtemps tenu un rôle de premier plan dans la « normalisation » ne croit même plus que son salut viendra de Moscou. Le mouvement de libération paraît dans ce pays irréversible et l'on commence à ébaucher des projets — enfin sérieux — de coopération avec l'Ouest.

Multiplication des échanges technologiques, joint-ventures. Ce qu'apporteront les Tchécoslovaques ? Sûrement pas d'argent. Du moins dans l'immédiat, mais un fantastique savoir-faire dans des secteurs de pointe — scientifique, médical — et surtout une extraordinaire volonté de redevenir un pays moderne. Une coopération, par conséquent, d'avantage basée sur le capital confiance que sur la réalité de l'économie.

Le modèle politique ? Les Tchécoslovaques dont trois générations ont été modelées par le système communiste ne croient pas pour autant au mouvement de bascule en optant pour un capitalisme « à l'occidentale ». Leur modèle reste la Suède, celle-là même qui faisait rêver il y a 20 ans plusieurs pays de l'Ouest européen, mais aussi nombre d'intellectuels québécois. Sans faire preuve d'optimisme démesuré on peut penser que la Tchécoslovaquie s'en sortira mieux que ses voisins.

Demain: La Roumanie

Pain...

D'où l'apparence de concertation.

De son côté, M. Gaétan Lussier de la boulangerie Weston, dont la part de marché au Québec est d'un peu plus de 15 %, associe cette montée de prix à celle des coûts de production (transport, main-d'œuvre et ingrédients dont la levure, notamment).

« Le taux d'inflation de 1989 a fermé en décembre à 5,2 %. L'augmentation du prix du pain est bien en deçà de l'indice des prix à la consommation », a affirmé, hier, au SOLEIL le porte-parole de Weston pour se faire rassurant tout en admettant que l'entreprise, malgré tout, n'était pas à court de bénéfices.

Chez Multimarkes, qui maîtrise près de 60 % du marché québécois du pain, mêmes propos de la part de son vice-président aux ventes et au marketing, M. François Brunetti, joint à son bureau de Montréal.

Lait

Les trois boulangers interrogés par LE SOLEIL assurent n'avoir pas pris en compte la montée prévue du prix du lait lorsqu'ils ont procédé à leurs augmentations, le 29 janvier.

Aucun, par ailleurs, ne croit que la montée de trois cents par litre du lait, depuis le 1er février, n'entraînera une hausse du prix du pain au cours des prochains mois, voire de l'année.

Pour l'Association coopérative d'économie familiale de Québec (Acef), enfin, c'est « le même jeu de concertation en l'absence de concurrence qui continue » (sic).

« Nous ne sommes pas du tout contents de cette augmentation. Et ce n'est pas parce qu'elle est sous le seuil de l'inflation qu'elle se justifie », affirme le coordonnateur de l'Acef, M. Roger Beaudoin.

Havel...

vallait pas beaucoup dans le passé. Du moins, mon prédécesseur », a-t-il fait remarquer.

« Je ne veux pas critiquer les 450 employés de la chancellerie présidentielle. En attendant de mettre au point un nouveau mécanisme de travail, j'ai utilisé la trotinette pour me déplacer d'un bureau à l'autre, et j'ai accompli ces voyages sans tomber », a dit en souriant M. Havel, au grand plaisir des journalistes.

L'utilisation de trotinettes est une tradition à Prague, notamment par les infirmières dans les hôpitaux. Certains journaux tchécoslovaques avaient récemment révélé que M. Havel avait reçu une trotinette en cadeau.

Le président tchécoslovaque Václav Havel effectuera une visite officielle au Canada et aux États-Unis la semaine prochaine, a annoncé hier un porte-parole présidentiel.

M. Havel doit avoir des entretiens à Ottawa les 18 et 19 février. Il a ensuite l'intention de se rendre à Toronto pour y rencontrer des représentants de la communauté tchécoslovaque, y compris M. Josef Skvorecky, un auteur émigré et éditeur d'oeuvres d'écrivains tchèques banis sous l'ancien régime communiste de Prague.

Le 20 février, M. Havel doit être reçu par le président George Bush à Washington où il prendra la parole devant le Congrès.

La venue de Carson à Québec était une fausse information

Contrairement à ce que nous annonçons hier, l'animateur de la télévision américaine, Johnny Carson, n'est pas arrivé à Québec tout simplement parce qu'il n'a jamais été question qu'il vienne y faire du ski à ce moment-ci.

C'est en contactant directement par téléphone son attachée de presse à ses bureaux des studios du réseau NBC, à Los Angeles, en début d'après-midi hier, que nous avons réalisé que des sources locales nous avaient complètement induit en erreur dans la soirée de lundi.

La porte-parole du célèbre animateur du Tonight Show s'est dite très surprise d'apprendre que son

patron devait venir faire du ski au Mont Sainte-Anne. « Il est chez lui aujourd'hui, et il animera son émission, mercredi, jeudi et vendredi », nous a-t-elle précisée. Elle ajoutait que nulle part dans son agenda des prochaines semaines elle voit l'inscription d'un voyage au Québec. « Il ne nous fait pas part de tous ses déplacements réguliers, mais s'il prévoyait un séjour au Canada, il nous en aviserait », conclut-elle en se disant peinée de « vous décevoir ».

75 000 \$ à 100 000 \$ aux victimes de la thalidomide

OTTAWA (PC) — Des personnes affligées de malformations parce que leur mère a pris de la thalidomide pendant sa grossesse toucheront chacune entre 75 000 \$ et 100 000 \$ en guise de compensation de la part du gouvernement fédéral.

leur part de la compensation.

À leur naissance, des victimes de la thalidomide avaient des bras qui ressemblaient à des nageoires, des organes internes mal placés, et maintes autres difformités.

Un groupe de travail des Amputés de guerre du Canada qui a fait campagne pour l'indemnisation en réclamant la mise sur pied d'un fonds en fiducie de 10 millions \$ pour les victimes de la thalidomide, a accueilli avec satisfaction la nouvelle, tout en s'abstenant de dire s'il jugeait la somme suffisante.

Plus de 8000 enfants à travers le monde sont nés infirmes ou atteints de malformations.

Le ministre de la Santé Perrin Beatty a annoncé hier qu'Ottawa versera 7,5 millions \$ à des victimes canadiennes de ce médicament, qui était approuvé au pays entre 1959 et 1961. La thalidomide était prescrite pour le soulagement des nausées pendant la grossesse.

Le député néo-démocrate Nelson Riis a salué l'offre fédérale en déclarant qu'elle survient après « trois décennies de démarches courageuses... de la part de gens qui ont subi les effets néfastes de la thalidomide ». Mais il a souligné que l'offre n'avait pas encore été acceptée par les victimes.

La somme - non imposable - que touchera chacune des 75 à 100 personnes concernées dépendra de la sévérité de ses difformités, a précisé un porte-parole du ministère de la Santé. Ces personnes ont un an pour réclamer

LA QUOTIDIENNE
tirage du 13 février
9-6-7
2-2-3-4

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est
Québec (Québec) G1K 7J6
Service aux abonnés 647-3333
Annonces classées 647-3311
Carrières et Professions 647-3270
Publicité Détaillants 647-3435
Publicité Générale 647-3266
Rédaction 647-3394
Promotion 647-3342
Renseignements 647-3233



Le commandant Alain Gagnon de la Sûreté du Québec

Prévention des accidents : la SQ créera un programme pour les gens âgés

La Sûreté du Québec, district de Québec, a bien l'intention de bâtir un programme de prévention axé sur les personnes âgées, ces nouvelles victimes de la route.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

En effet, le groupe des 61 ans et plus constitue la principale cible des tragédies survenues dans notre région : 16,4 % des victimes des 151 tragédies survenues en 1989 (contre 143 en 1988) se retrouvent dans cette catégorie d'âge. La majorité des victimes sont des conducteurs, de sexe masculin, qui conduisaient imprudemment.

Le commandant Alain Gagnon n'a pas voulu s'avancer sur la cause exacte de ce phénomène mais l'hypothèse d'une recrudescence des activités de loisir chez des gens qui prennent leur retraite de plus en plus jeune n'est pas exclue. Fait marquant, 66 % des tragédies ont lieu sur les routes provinciales, comme la 175 et la 138, comparativement à 10 % sur les autoroutes.

La SQ orientera donc son travail (opération-radar, surveillance) vers ces voies de circulation. Dans les régions de Montmagny et Portneuf, les patrouilleurs ont déjà mis la main sur 500 détecteurs de radar saisis lors d'opération de surveillance.

Mais il n'y a pas que la région de Québec qui présente de sombres statistiques sur le bilan routier. La Sûreté du Québec, district du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de l'Île-de-la-Madeleine, déplore de son côté une augmentation de 30 % des accidents mortels en 1989. L'an dernier, 65 personnes sont mortes dans des accidents, comparativement à 50 en 1988.

Il faut dire qu'au cours des cinq dernières années, la route n'a pas laissé de répit aux policiers de cette région puisque 307 personnes ont péri dans des tragédies survenues durant cette période. Par ailleurs, plus de 4800 personnes, en majorité des hommes, ont été blessées dans cette série d'accidents.

La plupart des accidents se produisent par temps clair, entre le jeudi et le samedi, sur des routes droites, sèches et asphaltées. Un accident sur deux est imputable à la boisson ou à la vitesse.

Dans son rapport annuel, la SQ précise qu'elle a mis sur pied à Pabos une équipe de 10 policiers surtout spécialisés dans la sécurité routière. La police a aussi repris la patrouille aérienne entre Matane et Amqui et entend étendre cette activité de repérage à d'autres régions.

L'agresseur d'une dame de Charlesbourg court toujours

Personne n'a encore été arrêté relativement à l'agression d'une dame âgée survenue lundi soir dans un logement de la 51e Rue à Charlesbourg.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

Les enquêteurs auraient interrogé un suspect mais l'auraient relâché peu de temps après.

Les événements se sont déroulés vers 19 h lundi, lorsqu'un individu dans la vingtaine s'est présenté à l'appartement pour réclamer de l'argent à un homme de l'endroit. Celui-ci était absent et l'agresseur, furieux, a roué de coups la dame qui lui avait répondu.

Celle-ci a été conduite à l'hôpital où elle était toujours traitée hier. Selon, un porte-parole de la police de Charlesbourg, elle est encore passablement confuse, ce qui tend à ralentir l'enquête policière.

Côte-Nord et Labrador Des autochtones se disent harcelés par Terre-Neuve

Un groupe d'autochtones de la Côte-Nord et du Labrador vient de déposer des plaintes pour harcèlement racial aux commissions des droits de la personne de Terre-Neuve, du Québec et du Canada.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

En multipliant les tracasseries et les poursuites judiciaires, le gouvernement de Terre-Neuve empêche le peuple innu (les Montagnais) du Labrador et du Québec d'exercer ses activités traditionnelles de chasse et de trappe dans son territoire ancestral, a expliqué en substance Gilbert Pilot, porte-parole du groupe.

Depuis toujours, les Montagnais de la Côte-Nord et les bandes labradoriennes de la même ethnie autochtone exploitent des territoires de chasse au Labrador. Terre-Neuve y applique ses lois de la chasse et de la pêche, exigeant notamment des permis de non-résidents aux autochtones de la Côte-Nord.

Plusieurs Montagnais ont été poursuivis et condamnés aux termes de ces lois de la chasse, leurs armes, leurs pièges et leur

gibier saisis. Un certain nombre de causes sont pendantes devant les tribunaux.

Pour le groupe de M. Pilot, il est clair que le peuple innu est lésé dans ses droits aborigènes par le gouvernement terre-neuvien. Un gouvernement qui manifestement ne reconnaît pas le statut particulier issu de la réalité historique de ces premiers occupants du territoire.

De l'avis de M. Pilot, les plaintes qui viennent d'être soumises aux commissions de la personne est une occasion en or pour les trois organismes gouvernementaux d'appliquer ce qu'ils défendent en matière de droits de la personne.

Le palais du Bonhomme s'écroule



M. Gaston Fortier qui a travaillé chaque année depuis 32 ans à la construction du palais de neige du Bonhomme Carnaval regardait hier avec une certaine mélancolie une pelle mécanique qui s'affairait à démolir l'un des symboles de cette fête hivernale. « Dire qu'on est en train de démolir en quatre heures ce qui nous a pris 4000 heures à construire », a affirmé M. Fortier. La construction du palais a coûté environ 100 000 \$.

Engorgement à l'urgence

Marc-Yvan Côté accuse le CHUL de mal gérer ses lits

S'il y a engorgement à l'urgence du CHUL, c'est le directeur des services professionnels du CHUL lui-même, le Dr Benoît Dumais, qui en est le responsable, a répliqué hier le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

M. Côté a carrément accusé le CHUL de mal gérer ses lits, expliquant que 69 % des lits libres de l'hôpital avaient été alloués, dimanche, à des cas électifs — c'est-à-dire aux cas qui ne sont pas urgents et qui pourraient être remis —, alors que dans les autres hôpitaux de la région, la proportion de cas électifs était d'environ 40,9 %.

Visant clairement le Dr Dumais, qui agit également comme coordonnateur régional, M. Côté a lancé : « On manquait de 44 lits dans la région, lundi, sur un potentiel en courte durée de

6600. Peut-être qu'il y a un coordonnateur régional qui ne fait pas sa job (...) Est-ce qu'il veut que le ministre aille gérer les lits « d'hôpitaux » ?

Après que le conseil d'administration du CHUL soit intervenu, hier, pour augmenter le pourcentage des admissions d'urgence, le manque de lits a baissé de 12 à trois dans ce seul établissement, a constaté le ministre. Conclusion : il faut une meilleure coordination, d'abord au sein de l'hôpital, puis dans l'ensemble de la région.

Le ministre soutient que la pénurie de lits dans la région « n'est pas aussi catastrophique que ça ». Le relevé qu'il a com-

mandé, hier matin, faisait état de 175 lits occupés sur une capacité de 137 lits dans les salles d'urgence de la région, soit un déficit de 38 lits.

« Je ne dis pas qu'il n'y a pas de problèmes. Mais il y a 4022 lits disponibles dans ces hôpitaux-là. Si on n'est pas capable de régler un problème de 38 lits ? Mon œil ! » a-t-il lancé.

M. Côté a rappelé que dans le cadre du plan triennal de désengorgement, qui en est à sa dernière année, le gouvernement avait injecté 18 millions \$ dans les urgences de la région. « Ça fait quand même beaucoup d'argent qui a été dépensé. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres besoins, mais ce n'est pas nécessairement au niveau des centres hospitaliers qu'il faut investir maintenant », a-t-il expliqué.

Selon lui, il est faux de prétendre que celle qui l'a précédé à la Santé, Mme Thérèse Lavoie-Roux, avait promis 300 nouveaux lits dans la région de Québec. Aucun objectif n'avait été fixé, mais 142 nouveaux lits ont été ouverts, a soutenu M. Côté.

Le ministre a indiqué qu'il ferait le point sur l'ensemble du dossier des urgences, la semaine prochaine, mais il a déjà indiqué que le plan de désengorgement ne sera pas prolongé.

Alors que le gouvernement s'affaire à la préparation du prochain budget de dépenses, il ne faut d'ailleurs pas s'attendre à ce que davantage de ressources soient consacrées à la santé. « Ce que nous sommes à faire maintenant, c'est de passer au scanner toutes les dépenses dans l'appareil de la santé, de réaffecter les sommes », a expliqué le ministre.



Mme Laurette Bernatchez et Michel Chartrand savourent leur victoire aux dépens de la CSST.

La veuve d'un mineur a gain de cause après 4 ans de démêlés avec la CSST

THETFORD MINES — Veuve d'un mineur d'amiante décédé en 1986 à l'âge de 60 ans, Laurette Bernatchez a sablé le champagne avec ses proches et le président de la FATA, Michel Chartrand, hier, pour souligner sa victoire aux dépens de la grosse machine qu'est la CSST.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

Le Bureau de révision paritaire de Québec-Sud lui a donné raison : son mari qui a travaillé pendant 41 ans dans une mine d'amiante, est bel et bien mort d'un cancer de poumon qui s'est développé en milieu de travail. Cette fois, la décision est finale et irrévocable.

Le jeu en valait la chandelle. La veuve aura droit à diverses indemnités qui pourraient totaliser quelque 150 000 \$: le remboursement des frais funéraires, un montant forfaitaire équivalant à deux fois le salaire annuel que son mari gagnait avant de quitter son emploi en 1983 à cause de sa maladie et une rente de veuve pendant deux ans. Incapable de travailler, Jean-Robert Bernatchez aurait pu se prévaloir des dispositions prévues par la loi 52 sur l'amiantose jusqu'à sa mort, c'est-à-dire toucher pendant trois ans 90 % de son salaire net. Veuve, Mme Bernatchez aurait reçu pendant deux ans une rente équivalant à 60 % de ce revenu net. Elle entend récupérer les sommes qui lui sont dues.

Cependant, Mme Bernatchez n'aurait pu savourer cette victoire sans l'appui de la Fondation pour aider les travailleurs et travailleuses accidentés (FATA), organisme fondé en 1983 par le syndicaliste bien connu, Michel Chartrand. Dans la région, le représentant de la FATA est M. Nazaire Paquet, d'East Broughton, travailleur retraité de l'ancienne mine Carey.

Les faits

M. Bernatchez a toujours travaillé à la mine King Beaver exploitée par la Société Asbestos. Dès 1976, des rapports médicaux indiquent qu'il a des troubles respiratoires. Il dépose une demande de compensation au-

près de la CSST (Commission de la santé et de la sécurité au travail) qui la rejette. Son état de santé l'oblige à abandonner son emploi. La CSST refuse toujours de reconnaître que sa situation est due à une lésion professionnelle.

M. Bernatchez meurt à l'hôpital Saint-Luc de Montréal en mai 1986. Des rapports du médecin traitant et de l'autopsie démontrent que le décès causé par un cancer du poumon gauche a une relation avec l'occupation professionnelle. Le 3 novembre 1986, un pathologiste de la CSST en vient à la même conclusion mais son rapport ne sera remis à Mme Bernatchez qu'en 1988. Le 18 décembre 1986, le comité spécial des présidents, formé par la CSST, qui est censé être la dernière instance décisionnelle, opine également qu'il y a eu relation entre le décès et le milieu de travail. Le 13 novembre 1987, la Commission des affaires sociales soutient que la mort du travailleur n'a pas de lien avec une fibrose amiantotique. Finalement, le 26 octobre 1988, la CSST refuse d'indemniser la veuve et l'informe que la décision est finale et que le dossier est fermé.

Mme Bernatchez refuse de lâcher. Elle fait appel à la FATA qui porte le dossier devant le Bureau de révision paritaire de Québec-Sud, de la CSST. Celui-ci, devant l'évidence même des faits, tranche en faveur de Mme Bernatchez.

Le président de la FATA a dénoncé les agissements de la CSST. « Son refus systématique de donner suite aux demandes d'indemnisation amène les bénéficiaires à renoncer à leurs droits. C'est du vol déguisé. »

Dans la région, selon M. Nazaire Paquet, plusieurs veuves de mineurs ont préféré abandonner parce qu'elles n'ont pas d'argent ni d'appui suffisant pour entreprendre de longues procédures.

Linda Chatigny écope de trois autres années de prison pour tentative de meurtre

Linda Chatigny, la jeune mère qui a récemment été condamnée à l'emprisonnement à perpétuité pour les meurtres non prémédités de ses deux jeunes enfants, a écopé hier de trois ans de pénitencier pour avoir tenté de tuer son mari.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Cette sentence prononcée par le juge Laurent Dubé ne change cependant rien à la situation puisqu'elle sera concurrente à la première. La jeune femme de Saint-Agapit deviendra admissible à une libération conditionnelle dans 12 ans.

Outre les accusations de meurtre, deux autres pesaient à l'origine sur Linda Chatigny, soit tentative de meurtre sur son mari, et incendie criminel. Hier, la procureure de la Couronne, Me Hélène Bouillon, a abandonné la dernière et a réclamé une peine de huit ans

pour la tentative de meurtre.

De son côté, l'avocate de l'accusée, Me Line Boivin, a suggéré la peine de trois ans que le juge a imposée. L'avocate refusait que sa cliente plaide coupable aux deux accusations parce que, selon elle, la façon dont Linda Chatigny a allumé l'incendie au domicile familial était déjà décrite dans l'accusation de tentative de meurtre. C'est d'ailleurs en incendiant l'appartement qu'elle voulait supprimer son mari.

À la suite du retrait de l'accusation d'incendie criminel, elle a donc accepté de plaider coupable à celle de tentative de meurtre.



L'urgence du CHUL a repris son cours normal à la suite de l'intervention du conseil d'administration de l'hôpital.

Pour améliorer sa performance La SQ Québec-Métro a besoin de grossir son équipe de 30 personnes

La Sûreté du Québec doit rajouter 30 personnes à ses effectifs du poste de Québec-Métro si elle veut desservir adéquatement une population qui a triplé en quelques années et si elle veut améliorer son taux global de solution des crimes, en baisse de 10 %.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Dans son rapport d'activité pour l'année 1989 rendu public hier, le commandant Alain Gagnon, du district de Québec, a expliqué que la police devait s'ajuster aux nouvelles réalités de ce territoire, où 3000 plaintes provenant aussi bien de Val-Bélair que de Saint-Augustin ou Stoneham, sont achevées annuellement à une équipe de neuf enquêteurs.

« Les patrouilleurs ne font que répondre aux plaintes, sans faire de prévention. Il n'y aura pas d'embauche pour grossir l'équipe sur la route, mais plutôt un déplacement des effectifs en place au quartier général, comme par exemple au service de la garde des prisonniers », précise le grand patron du quartier général de Québec.

L'an dernier, 11 711 crimes ont été enregistrés dans le district de Québec, pour un taux de solution global de 47 %. La police a précisé que les nouvelles techniques de compilation des plaintes avaient modifié ce pourcentage à la baisse. En 1987, le taux de solution des crimes dans notre région était de 65 %.

Fait heureux, le taux de criminalité a baissé de 10,5 % cette année. Il faut dire que les vols qualifiés ont chuté de 40 % par rapport à la moyenne des quatre dernières années. Quant aux vols avec effraction, ils ont diminué de 4 %.

Mais le tableau est moins reluisant au chapitre des crimes

contre la personne, où on enregistre deux fois plus de meurtres en 1989. Il y a eu 16 homicides, dont 10 sont imputables à un mauvais climat familial.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec se prépare à faire face aux deux crimes les plus susceptibles d'empoisonner le prochain siècle : la drogue et les crimes économiques.

En 1989, les membres de l'équipe des meurtres ont saisi plus de 6 millions \$ en drogues et stupéfiants, ce qui représente une hausse de 35 % par rapport à 1988. À l'extérieur de Québec, les limiers ont participé à la saisie de 7 millions \$ en coke et au démantèlement d'un réseau qui voulait importer 1000 kg de cocaïne par bateau.

À Québec, des agents doubles ont procédé à l'achat de stupéfiants dans 18 bars de la région, afin de repérer les trafiquants oeuvrant dans le domaine du loisir. La prévention dans les écoles secondaires a permis aux agents d'appréhender 41 trafiquants et de discuter avec 650 jeunes.

Enfin, on note une hausse de 108 % du nombre d'infractions au plan des crimes économiques. Les montants des pertes rapportées par les victimes atteignent 46 millions \$, comparativement à 26 millions \$ en 1988. Les dossiers les plus chauds concernent une accusation de fraude en valeurs mobilières de 6 millions \$ chez Guy Paré & Associés ; le président des Industries Savard a aussi été accusé d'avoir détourné une somme de 9 millions \$.

Au procès de l'avocat Jacques Lafleur

Un détenu d'une prison de la Floride témoigne sur bande magnétoscopique

La poursuite a présenté sa preuve, hier, au procès de l'avocat Jacques Lafleur, de Québec, accusé d'avoir signé une fausse déclaration pour qu'une personne obtienne un passeport.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

La majeure partie de la preuve présentée devant le juge Laurent Dubé a été occupée par le témoignage d'un détenu de la prison de Trenton, en Floride. En octobre dernier, une commission rogatoire s'était rendue dans cet État pour recueillir les propos de Robert Leclerc, âgé de 41 ans.

Hier, on a présenté son témoignage enregistré sur bande magnétoscopique. Elle comprend, entre autres, l'enregistrement d'une conversation téléphonique que Leclerc a eue avec Jacques Lafleur.

Il y mentionne à l'avocat qu'il vient d'obtenir un cautionnement et qu'il aurait besoin d'un autre passeport puisque le sien a été confisqué. Il propose qu'un ami serve d'intermédiaire à Québec.

« Il va t'amener ce qu'il te faut pour travailler », dit le détenu à l'avocat. Quand il lui demande combien il lui en coûtera, Me Lafleur répond : « Ça dépend comment c'est présenté. »

Durant la conversation, Leclerc suggère d'utiliser le « même système que pour David », faisant ainsi référence au passeport que Me Lafleur aurait fait obtenir à un certain David Sabio, quelques années plus tôt. C'est d'ailleurs pour ce présumé « service » qu'il subit présentement un procès.

Quand l'avocat du prévenu, Me Pierre Gaudreau, demande à Leclerc pourquoi il a donné ce coup de téléphone et pourquoi il a accepté que la Sûreté du Québec l'enregistre, il reconnaît que c'était pour tendre un piège à Lafleur. « C'était la façon pour lui faire dire qu'il en avait déjà fait et qu'il était prêt à en faire d'autres... », explique-t-il.

Chiffre d'affaires

Le groupe de Leclerc et David Sabio pratiquait le trafic de stupéfiants sur une grande échelle. Seulement à Montréal, de dire Leclerc, le chiffre d'affaires annuel était de 6 millions \$.

Le procureur de la Couronne, Me Jean Lortie, a fait raconter à Leclerc la petite histoire de son groupe. Ainsi, il a relaté avoir fait la connaissance de Jacques Lafleur vers 1979, peu après son déménagement à Miami.

À la fin de 1982, Sabio a appris qu'il était recherché pour l'importation de 25 000 livres de marijuana. Il vient alors habiter à Montréal, dans un appartement appartenant au groupe de Leclerc.

Service complet

C'est à ce moment qu'il lui faut une nouvelle identité. Un membre des Gitans de Sherbrooke, qui allaient ultérieurement devenir des Hell's Angels, s'occupe de fournir

des certificats de naissance en blanc, sceau de la paroisse et signature du « curé » inclus.

On se serait servi de ces papiers afin d'obtenir un nouveau passeport pour Sabio puisque ce dernier voulait déménager en Espagne. Sans qu'il en ait été personnellement témoin, Leclerc déclare que l'avocat de la Vieille Capitale a reçu 5000 \$ pour faire délivrer le nouveau passeport de Sabio au nom de José Doval.

En 1984, Leclerc était arrêté une première fois pour complot en vue d'importer de la marijuana. Il purge 17 mois puis, en 1987, il est de nouveau arrêté. Cette fois, il écope 25 ans pour une accusation identique et huit ans pour exportation d'armes.

À compter de ce moment, il consent à collaborer avec la justice et les juges acceptent de reconsidérer les sentences imposées. Résultat : il obtient une remise de peine de 28 ans et, s'il n'obtient pas de libération sur parole, il sera complètement libre dès 1992.

Problème de répondant

Au sujet des passeports, Leclerc mentionne que le projet consistait à ce que chaque membre de son groupe en ait un nouveau. C'était fort utile pour tous les déplacements qu'ils faisaient, particulièrement en Amérique du Sud. L'avocat Lafleur aurait alors dit qu'il pouvait « arranger le problème du répondant » parce qu'il connaissait des « gens pour signer ».

Le trafic de stupéfiants ne constituait pas l'unique occupation de Leclerc, Sabio et compagnie. Ils possédaient en outre un certain nombre de commerces parfaitement licites, dont certains cependant ne servaient que de couvertures. Ainsi, Leclerc a mentionné avoir été propriétaire d'un restaurant, d'une boutique de vêtements, d'une entreprise d'importation et d'exportation, et de plusieurs services de location de bateaux, à proximité de grands hôtels de la Floride.

Le procès de Jacques Lafleur se poursuivra lundi.

Le Gîte Jeunesse Beauport célèbre sa première année d'existence

Malgré des subventions parfois insuffisantes et diverses autres difficultés de parcours, le Gîte Jeunesse Beauport a fêté, hier, sa première année d'existence au cours de laquelle il a hébergé près de 100 adolescents vivant des difficultés d'ordre familial et psycho-social.

LE SOLEIL

« Sans l'appui et l'implication du gouvernement fédéral, il est clair que le Gîte n'aurait pu ouvrir ses portes », a rappelé M. Michel Huard, directeur général de cette maison d'accueil temporaire pour jeunes de 12 à 18 ans ayant des problèmes de comportement, de mésentente familiale ou autres.

Cette clientèle provenant de

toute la région administrative de Québec a été prise en main grâce aussi aux subventions du ministère de la Santé et des Services sociaux (42 000 \$), de Centraide (35 000 \$), de la Société d'habitation du Québec (225 000 \$), ainsi qu'à l'aide financière et humaine du club Richelieu de Beauport.

Des donateurs individuels ont aussi fait leur part, de même que la ville de Beauport qui s'est impliquée en biens et services.

« Ce succès n'aurait pu être réalisé sans le travail acharné des bénévoles ni sans les sacrifices des employés du Gîte qui acceptent de ne recevoir qu'un salaire annuel moyen de 18 000 \$ pour un travail valorisant mais difficile qui exige de leur part une grande implication et beaucoup d'énergie », a indiqué M. Huard.

Le directeur général dit de plus apprécier la compréhension des voisins du Gîte qui, depuis le début, ont accepté cette nouvelle présence sans difficulté et parfois même ont offert leur aide et leur participation.

Grand solde de février



Faites appel aux spécialistes de la Baie pour rendre à vos tapis et à vos meubles toute leur fraîcheur en plein coeur de l'hiver et profitez d'un rabais!

2 pièces 39 \$

(Ord. 64 \$)

5 pièces 89 \$

(Ord. 160 \$)

Notre service 4 étoiles: une garantie de satisfaction à coup sûr!

- ☆ Nos puissants appareils de nettoyage à la vapeur rendront vos tapis éclatants de fraîcheur et de propreté.
- ☆ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits très passants.
- ☆ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ☆ Nous vous fixons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

40% à 45% de rabais

**Canapé et deux fauteuils ou
Canapé et causeuse**

69 \$

☆ (Ord. 119 \$ à 135 \$)

☆ Nous utilisons différentes méthodes de nettoyage suivant le type de recouvrement.

☆ Vos meubles ne risquent pas de s'abîmer! Les tissus retrouveront leur éclat!



Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, le samedi de 9 h à 14 h

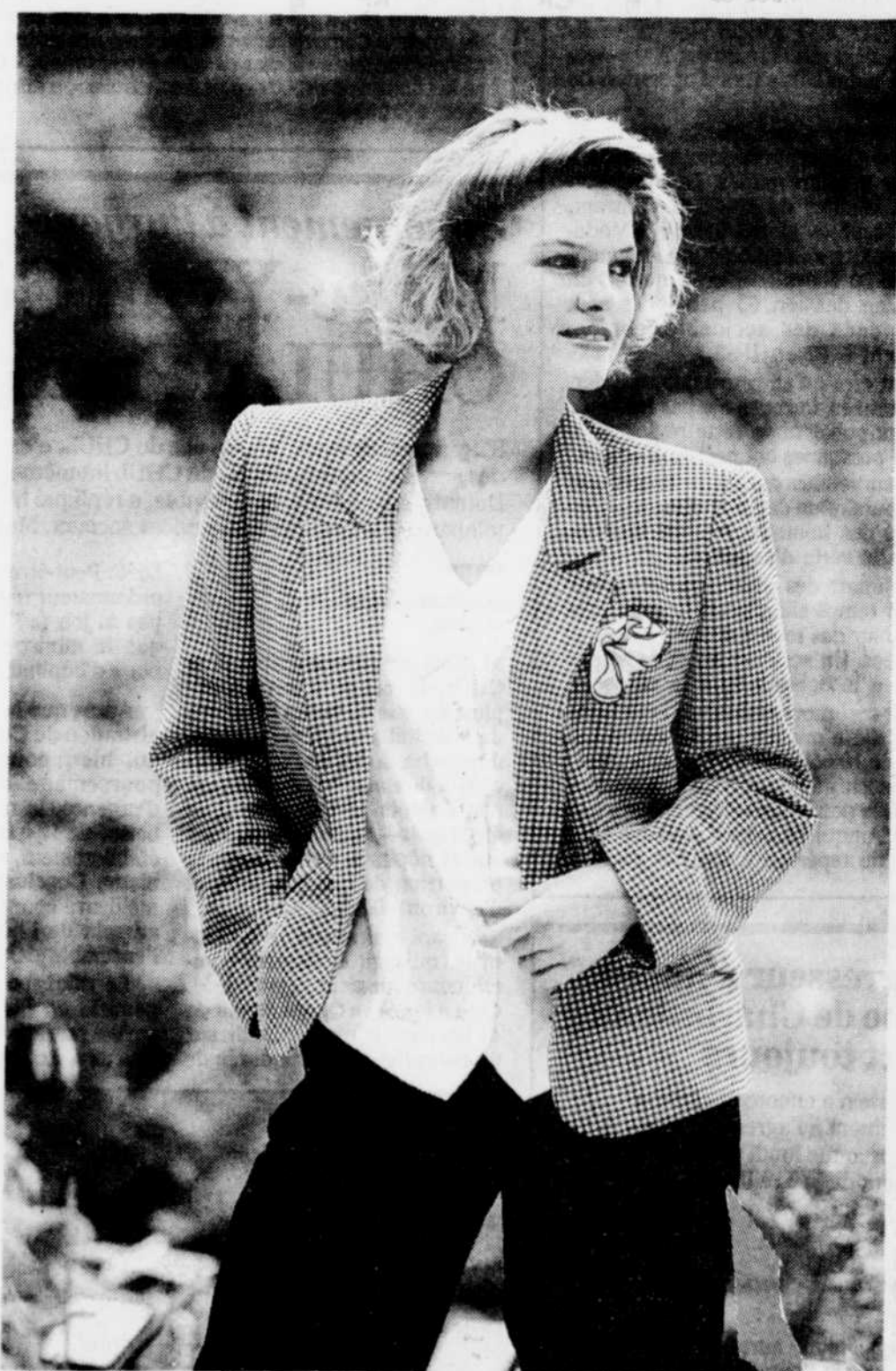
624-0478

**Montréal
339-5420**

la Baie



N'oubliez pas de demander notre traitement de protection des fibres pour prolonger l'éclat de vos meubles fraîchement nettoyés. Les salons et salles à manger complètent pour deux pièces. La commande mensuelle est de deux pièces. Coût pour sous-sol: 3,40 \$ le m² (0,22 \$ le pi²). Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers ainsi que des canapés modulaires et des revêtements en coton hautes ou en tissus qui ne se nettoient qu'à sec. Frais de déplacement, s'il y a lieu. L'offre prend fin le 24 février 1990.



EN EXCLUSIVITÉ

PERREAULT

présente sa collection

MAYERLINE

LES GALERIES DE LA CAPITALE 626-7322

PLACE STE-FOY 658-0081

Le silence d'Ottawa inquiète la Coalition pour la sauvegarde du Vieux-Port

La Coalition pour la sauvegarde du Vieux-Port de Québec s'impatiente et elle cherche une interprétation au « mutisme de plus en plus éloquent » du ministre Elmer Mackay qui tarde à réagir au rapport du comité consultatif sur l'avenir de la Pointe-à-Carcy recommandant de protéger le caractère public des lieux.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Hier matin, la porte-parole de la coalition représentant environ 70 groupes, Mme France Gagnon-Pratte a manifesté son inquiétude devant le silence du ministre fédéral des Travaux publics auquel le rapport fut présenté il y a plus de six semaines. Elle a bien hâte de rencontrer M. Mackay au cours des prochains jours pour savoir ce qu'il advient des recommandations à caractère social du comité consultatif qui propose la démolition des hangars qui masquent le paysage pour l'aménagement d'un parc public.

Pour Mme Gagnon-Pratte, les propos du ministre Pierre Blais qui a « discrédité le rapport et s'obstine à vouloir favoriser des projets privés au détriment de l'intérêt public et du développement économique de toute la région » ne reflètent pas les vues du gouvernement fédéral.

Elle fait part à M. Mackay de certaines réserves sur les recommandations relatives à la construction d'un stationnement souterrain face au Musée de la

civilisation et à l'implantation de l'école de la marine dans les hangars abandonnés. A propos de cette école, un autre porte-parole a l'impression que le gouvernement veut acquiescer à la demande de la marine de s'établir à la Pointe-à-Carcy seulement pour se tirer d'embaras en gardant la possession des terrains et « cacher l'extrême faiblesse du gouvernement conservateur actuellement ».

De son côté, le propriétaire du bateau le Saint-André, M. Ronald Carré, a affirmé qu'il serait dramatique pour l'industrie des croisières à Québec que cette école de la marine vienne s'établir dans le Vieux-Port. « Au port d'Halifax, on ne peut pas approcher des quais en raison de la présence de navires de guerre. La marine tente de nous enlever le Vieux-Port. »

La coalition soutient qu'il existe

un nombre de raisons pour justifier l'urgence de préparer un plan d'aménagement du Vieux-Port dans son ensemble. Elle est d'avis que la ville de Québec devrait exercer rapidement son pouvoir de modifier les règlements de zonage pour les rendre conformes aux recommandations faites par le comité consultatif à la suite des audiences publiques. Dans cette optique, Mme Gagnon-Pratte a souhaité que le gouvernement fédéral s'engage à respecter un « processus démocratique d'aménagement ».

Selon le conseiller du district, M. Réjean Lemoine, la ville partage les mêmes objectifs que la coalition et qu'elle avisera le gouvernement fédéral des changements de zonage qui seront apportés quand le ministre aura commenté les recommandations du rapport.

Installation d'Alumax à l'Anse-aux-Foulons La CUQ répond « peut-être » au Port de Québec

Les autorités du port de Québec ont dû, hier, se contenter d'un « peut-être » de la CUQ au sujet du projet de Luralco d'amener des installations de transbordement d'alumine à Sillery.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Par contre, la Communauté urbaine de Québec (CUQ) a reçu l'assurance que toute nouvelle implantation majeure lui serait annoncée avant qu'elle ne soit rendue publique.

C'est le résumé qu'a fait le président de la CUQ, M. Michel Rivard, d'une réunion de deux heures au cours de laquelle les représentants du port, MM. Guy Boulanger, Ross Gaudreault et

Marc Dulude, respectivement président du conseil d'administration, président-directeur général et directeur du marketing, ont expliqué le projet de la filiale d'Alumax qui construit une aluminerie à Deschambault. De leur côté, les membres de la CUQ ont fait part de leurs inquiétudes relativement au projet et leur volonté d'être au moins informés avant le public de tout nouveau projet important dans le port.

Le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, a dit que le message de la CUQ lors de la réunion signifiait que désormais le développement de la région devra se faire en concertation avec les élus. Ce que les autorités du port semblent

prêtes à respecter car elles-mêmes admettent que dans le cas précis du projet de Luralco à l'Anse-aux-Foulons les communications ont été mal faites.

La CUQ a répété que le projet de Luralco respecte le schéma d'aménagement mais qu'elle ne dit « ni oui ni non, mais peut-être » aux installations à Sillery. « On attend les résultats de l'étude d'impact », de dire M. Rivard qui a tenu à rappeler que cette étude portera, entre autres, sur la perception sociale, le rendement économique et le respect des normes environnementales.

Le port de Québec, rappelle-t-on, est à la recherche d'appuis régionaux au dit projet car la compagnie attend que se dégage un consensus régional en faveur des installations à Sillery pour décider de rester ou s'en aller.

L'UQCN veut des audiences publiques

Il ne se passe presque pas une journée sans que les journaux ne

reçoivent la position d'un organisme appuyant ou rejetant le projet de Luralco ou encore suggérant des façons de procéder pour obtenir le meilleur projet.

Hier c'était au tour, entre autres, de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), qui regroupe 95 organismes de conservation au Québec et représente plus de 45 000 personnes d'annoncer une conférence de presse sur le sujet pour aujourd'hui.

L'UQCN veut des audiences publiques et une étude d'impact vraiment impartiale, de rapporter Mme Diane Pagé. Dans ce cas-ci, l'étude pourrait être tenue par le Bureau fédéral d'évaluation environnementale.

Pour sa part, la Société de développement économique du Saint-Laurent est d'avis que, dans la mesure où le projet respecte les normes environnementales, il doit se réaliser. « Le développement économique du Saint-Laurent est vital pour le Québec ».



Alain

BOUCHARD

Hôpital de la Miséricorde (fin)

« C'est n'est pas parce qu'il me manque du monde que je veux retrouver ma mère, dit Sonia. Je veux savoir à qui je ressemble. Si elle a fait une bonne chose de me laisser. Si mes parents se sont aimés, s'ils ont essayé de s'aimer... »

Du monde, il y en a plein dans la maison. Charles qui me grimpe sur les genoux ; quatre ans, je crois. Cloé, un an de moins, qui renifle son rhume. Et Emilie qui s'amènera de l'école à l'heure du dîner, en même temps que son père... adoptif — je vous précise pas très loin. Emilie, attendez, doit avoir six ou sept ans, c'est ça.

J'ai dit « père adoptif ». Ce qu'il faut savoir, c'est qu'à deux, Sonia et son presque mari ont six enfants... de six parents biologiques différents. Vous avez bien lu : six enfants de six parents différents. C'est l'ère des familles reconstituées, avait prédit Toffler (*Le choc du futur*) ? Qui dit mieux ? Et je vous fais tout de suite une petite confidence : c'est davantage pour ça, la famille replâtrée, que j'ai voulu rencontrer Sonia Dassylva, que pour la chasse à la mère biologique. Elle ne sera pas fâchée, je lui ai dit.

Alors, on démêle. Son homme actuel et son ex-femme avaient adopté des jumelles (qui ont maintenant 18 ans) : deux parents. Sonia a eu un premier enfant à 19 ans avec son premier mari : deux autres parents. Sonia a eu un deuxième enfant avec le chum qui a suivi son mari : un cinquième parent. Sonia et son homme de maintenant ont eu Cloé ensemble : et de six ! A propos de l'homme de maintenant, il écoute tout ça la mine amusée, accoudé sur le comptoir de la cuisine. Si vous autres, ça vous bugge quelque part, lui a l'air tout à fait en paix et en harmonie avec cette folle mosaïque.

C'est d'ailleurs lui qui, sans le savoir, lui apportait de la poste, ce midi-là, la fameuse fiche d'adoption dont j'ai eu l'occasion d'assister à la lecture en direct — ô hasard, quand tu nous sers ! — et à ses émouvantes révélations, par une Sonia à la fois fébrile, tremblotante et sans doute un peu plus angoissée qu'elle a bien voulu le laisser voir.

« Hé ! Je m'appelle Francine Gilbert ! lance-t-elle. J'ai été baptisée Marie-Francine Gilbert... Placée à la crèche Saint-Vincent-de-Paul, le 4 juillet 64. Et adoptée le 20 avril. Neuf mois que ça l'a pris, tiens... »

Les yeux plissent. Puis s'écarquillent. Puis plissent à nouveau. Chaque détail risque d'avoir pour elle une signification énorme, démesurée. Elle cherche un sens à tout, tout, tout. « Tiens, voilà pourquoi j'ai les yeux verts... J'ai fait une pharyngite, le 23 mars 64, pourquoi ça ?... »

Madame Dassylva

Elle lira quelques passages en silence. Puis bondira tout à coup.

« Écoutez ça ! Née de parents français ! Est-ce que je suis française ? »

Tout à fait. C'est exactement ça qui est écrit sur le document. Ce n'est pas écrit « francophones ». C'est écrit « nationalité française ».

Sa mère était une fille unique qui avait quitté l'école à 16 ans. Elle a eu Francine alias Sonia à 18 ans. Le père, qui avait 22 ans, provenait lui, tenez-vous bien, d'une famille de 19 enfants ! C'est écrit aussi que la fille-mère a vécu sa grossesse auprès de ses parents. « Donc, dit Sonia Dassylva, c'était des gens très ouverts pour l'époque. »

La petite est née à l'Hôpital de la Miséricorde, je vous le disais lundi. Sur la feuille qu'elle a devant elle, c'est aussi écrit *Sœur Sainte-Véronique, s.c.i.m.* Bonjour à sœur Sainte-Véronique en passant, si elle est dans les parages !

Quand Sonia a su qu'elle était française de naissance, elle s'est mise à passer de l'euphorie à une sorte d'angoisse nouvelle. L'euphorie : « Ah ! Voilà pourquoi j'ai toujours aimé cuisiner, décorer les assiettes. Et pourquoi j'étais papa, quand j'étais petite, plutôt que *papa* comme tous les autres enfants du coin... » Vous voyez ce que l'euphorie peut faire ? Et l'angoisse nouvelle : « Hé ! Si ma mère est française, peut-être qu'elle est retournée en France ? Est-ce que je devrai me mettre à passer des annonces dans les journaux français ?... »

Vous connaissez la procédure des retrouvailles, au Québec ? Il faut que ce soit la mère qui le demande, pour que son enfant puisse la retrouver. Si ça vient de l'enfant, on lui donnera un certain nombre d'informations, oui ; comme pour Francine-Sonia. Mais on ne partira pas à la chasse à la mère. Ça peut tomber complètement à vide.

« Elle verra, ma mère, que je ne suis pas une névrosée, pleine de boutons, une fille en panique qui se cherche une dernière bouée de sauvetage. C'est ça aussi que je veux prouver, confie la jeune femme : qu'on peut être à la recherche de sa mère sans être malheureuse dans la vie. » C'était presque un cri, même si elle faisait semblant de ne pas se rendre compte...

À peine une heure ou deux après ces paroles, elle rencontrait sa mère adoptive pour finalement l'informer de ses démarches et de ses intentions. Une mère adoptive qui lui a tout donné, et qui est maintenant veuve, mais qui avait d'abord eu le temps, à 38 ans, d'accoucher tardivement d'un fils, après avoir été certaine de ne jamais connaître la maternité.

L'orpheline était un peu inquiète de la réaction. Madame Dassylva lui a spontanément dit : « Si tu la trouves, je veux absolument la rencontrer. Pour la remercier de t'avoir donné une chance et de m'avoir en même temps donné la fille que moi, je ne pouvais alors avoir. »

Sonia a dû pleurer. Je n'étais plus là.

Il était une fois des quenouilles qui avaient la tête sortie de la neige, dans un petit coin de paradis où une jeune femme de 26 ans jurait qu'elle n'avait besoin de rien...

VITAMINES Shaklee
Aimée et Roland Gauvin (Québec)
527-1955

CAMP D'ÉTÉ POUR ENFANTS
Venez et rencontrez les directeurs des 4 meilleurs camps d'été :
CAMP KANDALORE
CAMP WANAPETI
CANADIAN ADVENTURE CAMP
ONONDAGA CAMP

pour enfants âgés de 6 à 16 ans et les moniteurs et monitrices en apprentissage.

Grande variété de programmes de qualités !

LE DIMANCHE 18 FÉVRIER ENTRE 13 ET 17 HEURES

Hôtel des Gouverneurs, Sainte-Foy
3030, boul. LAURIER
Salon ARGENSON

VOS KILOS VOUS PÈSENT SUR LE COEUR ?
AVEC NOS PROFESSIONNELS DIPLOMÉS CROQUEZ VOTRE PROGRAMME-SANTÉ... avec plaisir

KILOCONTROL
MAIGRISSEMENT — NUTRITION

La SEULE SOLUTION définitive à vos problèmes de poids, d'alimentation, de cholestérol... et de maintien.

Avec nos PROGRAMMES PERSONNALISÉS offerts exclusivement par nos DIÉTÉTISTES DIPLOMÉS.

Individuellement ou en petits groupes, et même au travail.

RENCONTRES D'INFORMATION GRATUITES

Sainte-Foy Québec
652-8586 681-0523

Vous fumez ?
NOUS RESPECTONS VOTRE CHOIX

Si vous décidez d'arrêter, nous possédons la solution.

Normalement un seul traitement donné par nos spécialistes suffit. Sans douleur, ni effet secondaire. Également thérapie pour alcool-drogues-stress. Programme spécial pour le contrôle du poids.

CENTRE DE LASERTHERAPIE 2001

QUÉBEC, LÉVIS 682-5988 1-800-363-0999

MENU SPÉCIAL ST-VALENTIN

Le duo de mousse de saumon fumé et pétoncles ou Les coeurs de palmiers aux asperges, sauce Chantilly ou La mignonnette de crabe, sauce Bercy

Le consommé au porto

Le coeur de filet mignon Cordon-Rouge ou Le nid de filet de sole au homard, sauce Nantua ou La sarrazine aux fruits de mer à la Fouesnantaise ou Le duo de volaille, sauce Suprême

La pomme givrée au calvados ou Le « pêche » de gourmandise flambé

Thé, café

42\$05 2 personnes | 22\$05 1 personne

Incluant l'apéritif **Fleur du Pêche**

MENU À LA CARTE AUSSI DISPONIBLE

AU PETIT COIN BRETON LIBRE
CRÊPES BRETONNES
Spécialités

SAINT-FOY SEULEMENT
2620, boul. Laurier
Rés.: 653-6051

La Saint-Valentin en musique
avec en soirée Suzanne Villeneuve, violoncelle, et Judith Chamberland, violon. Membres de l'Ensemble instrumental Gilles Auger.

PROMOTION grenouillère pour bébé

Obtenez GRATUITEMENT un bonnet de coton d'une valeur jusqu'à 9,99\$ avec tout achat d'une grenouillère tailles: 0 à 30 mois à prix régulier (en vigueur jusqu'au 17 février 90). *combinaison pour le printemps.

Vêtement illustré non conforme à la promotion annoncée.

clément

Valide sur présentation de ce coupon

Carte verte: # 6505

MÉDITATION TRANSCENDANTALE

«Vivre sans stress»
et utiliser son plein potentiel d'énergie et de créativité

comme en témoignent Jacques Boulanger, Jean-Guy Moreau, Janine Sutto et bien d'autres.

Plus de 6000 médecins la pratiquent régulièrement et la recommandent fortement à leurs patients.

CONFÉRENCE D'INFORMATION
Le jeudi 15 février 1990 19h30
Centre de Méditation Transcendantale
220, Grande Allée Est, # 250
Pour information: 529-8464
Entrée libre

Maharishi Mahesh Yogi fondateur de la M.T.

En Bref

Y aura-t-il référendum à l'Ancienne-Lorette ?

L'Ancienne-Lorette décidera d'ici 15 jours si elle tiendra un référendum ou adoptera une autre formule de consultation qu'un sondage au sujet du projet de construction d'une bibliothèque municipale. Un groupe de personnes opposées au projet a rempli la salle du conseil, hier soir, pour demander au maire d'abandonner cette idée ou de tenir un référendum. L'an dernier, un sondage fait par IQOP disait que 76 % de la population était pour une bibliothèque municipale. Le principal argument des opposants, c'est que l'on devrait réduire la dette municipale avec cet argent et profiter des bibliothèques des villes voisines. Le maire Emile Lorange a répété que le projet pourrait se réaliser sans financement et sans augmentation des taxes. La construction serait subventionnée à 75 % et le fonctionnement le serait à 50 % durant trois ans.

Jean-Paul II est sympathique au concept d'une société distincte pour le Québec

Lors d'une audience qu'il lui a accordée la semaine dernière, le ministre John Ciacchia affirme que le pape Jean-Paul II a montré beaucoup de sympathie à ses propos lorsqu'il lui a fait valoir qu'en reconnaissant le Québec comme société distincte, « le Canada pourrait servir d'exemple au monde entier ».

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Rentré au Québec samedi après s'être rendu à Rome et à Milan la semaine dernière, le ministre québécois des Affaires internationales a expliqué au SOLEIL qu'au cours de l'audience, qui s'est déroulée en français, il a « trouvé cela très intéressant de voir l'approche du pape ». Il a ajouté avoir passé « un bon bout de temps » à discuter avec Jean-Paul II de la question de la reconnaissance du Québec comme société distincte ayant ses propres valeurs.

« Ce que j'ai dit au pape, c'est que c'est important que le Canada puisse reconnaître les valeurs culturelles du Québec, selon la société distincte, et les droits des autochtones. En ce faisant, le Canada pourrait servir d'exemple au monde entier étant donné les événements qui

se produisent en Europe de l'Est. »

Jean-Paul II « était très au courant et très sympathique et il a fait référence lui-même aux valeurs traditionnelles du Québec », ajoute le ministre qui dit avoir aussi expliqué au pape que le gouvernement québécois favorise « l'intégration plutôt que l'assimilation des immigrants ».

De plus, M. Ciacchia raconte avoir répété à Jean-Paul II que « la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise au sein du Canada doit en toute logique s'appliquer aux peuples autochtones vivant sur le territoire québécois. »

Avant cette audience, le ministre explique qu'il avait préparé un document destiné à permettre que le pape soit informé de l'avance sur les sujets que M. Ciacchia désirait aborder à l'occasion de leur rencontre.

Dans ce document, M. Ciac-

chia précise avoir écrit que, sur le plan international, le Québec tient à apporter son « appui aux pays d'Europe de l'Est » tandis que « sur la scène canadienne, le Québec tente, à travers les négociations constitutionnelles, d'être reconnu comme société distincte au sein du Canada. »

Et il ajoutait qu'ainsi « le Canada pourrait continuer d'être un exemple de fédération unie, sachant reconnaître les particularités et les aspirations spécifiques de certaines de ses composantes. Enclave francophone sur le continent nord-américain, le Québec tient à sauvegarder ses traditions et ses racines tout en participant pleinement à l'évolution du Canada. »

D'autre part, pendant son séjour en Italie, le ministre Ciacchia a pu faire progresser certains dossiers à la faveur de rencontres avec des représentants du gouvernement italien ou avec des dirigeants d'entreprises.

Il a signé une entente avec la région de Lombardie pour favoriser notamment l'échange d'informations dans la haute technologie ; il a fait des représentations pour que Alitalia maintienne la liaison aérienne

Montréal-Rome et également pour qu'une œuvre majeure fasse partie de l'exposition d'art italien qui aura lieu au Musée du Québec, en 1992.

Au plan affaires, M. Ciacchia a maintenu le contact avec Pirelli, qu'il doit mettre en contact avec Hydro-Québec, afin de discuter d'une association possible des deux sociétés pour créer un laboratoire de recherche sur la transmission souterraine d'électricité par des lignes de 800 kilovolts susceptibles de remplacer éventuellement les lignes aériennes actuelles. De plus, Pirelli étudie actuellement un projet pour l'établissement d'une nouvelle usine, au coût de 70 millions \$.

Enfin, M. Ciacchia affirme qu'un autre pas en avant a été effectué dans le dossier d'Ecofuel, la filiale de l'ENI, cette société d'État italienne qui songe à réaliser dans l'Est de Montréal une usine qui produirait des additifs destinés à remplacer le plomb dans l'essence.

« On n'est pas loin du dernier pas » dans ce dossier, dit le ministre qui refuse cependant de préciser un calendrier, des aspects du dossier restant à préciser du côté québécois.

Best-seller américain rempli de faussetés

Le Québec et l'anglais, c'est pire que l'Estonie et le russe

WASHINGTON — « Un Québec qui a finalement signé la constitution canadienne en 1987, mais qui continue de harceler sa minorité anglophone en se montrant plus tatillon envers la 'langue universelle' qu'est l'anglais que les Estoniens ne le sont pour le russe », voilà ce qu'affirme le bestseller de l'heure aux États-Unis.

par MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

Dans un ouvrage intitulé *Mega-trends 2000* — sur la liste des best-sellers du New York Times depuis quatre semaines — les auteurs John Naisbitt et Patricia Aburdene comparent le Québec à une des républiques baltes, soulignant que la version estonienne de la loi 101 « est cependant plus libérale ; les affiches dans les rues et sur les devantures des commerces peuvent comporter, en petits caractères, une traduction en russe ».

Et, d'ajouter les auteurs, « dans ce qui s'annonce comme un remake de la guerre linguistique du Québec, les Russes devront apprendre l'estonien ».

Triste sort donc qu'est celui qu'on réserve à l'anglais au Québec, selon cet ouvrage. « On peut voir de l'anglais dans les rues et principales avenues de Tokyo, mais cette langue est interdite dans la province francophone du Canada, un pays officiellement bilingue », note-t-on.

Dans ce livre de 384 pages que plusieurs considèrent comme la bible de la modernité, on se contente de jugements sommaires et de généralités, quand ce n'est pas carrément de faussetés.

Ainsi, en parlant du Québec, on

confond le projet d'accord constitutionnel du lac Meech avec sa ratification, la ville de Montréal avec celle de Québec et on prête des intentions on ne peut plus xénophobes au Parti québécois, réservé « exclusivement » aux francophones.

Ces errements littéraires peuvent peut-être s'expliquer par les sources essentiellement américaines auxquelles ont puisé les auteurs. Aucun ouvrage québécois ou canadien n'est cité en référence.

Le bilan tracé par les auteurs de la lutte linguistique au Québec n'est guère reluisant et ses liens avec les faits sont pour le moins ténus.

« En huit ans de régime linguistique au Québec, 250 000 personnes, dont 14 000 cadres supérieurs, presque tous des anglophones, ont quitté la province. Un des deux quotidiens anglophones de la ville de Québec a fermé ».

Et la pièce de résistance : « En 1987, le Québec a signé la Constitution canadienne, déclarant officiellement que la province ne voulait plus se séparer du Canada ». L'ouvrage de M. Naisbitt et Mme Aburdene s'est vendu jusqu'à présent à plus de 209 000 exemplaires. La Presse Canadienne a tenté de les joindre, mais sans succès.

La vision de Clyde Wells

L'accord de Meech mousse l'indépendance au Québec

(D'après PC) — Par leur insistance à faire adopter l'accord du lac Meech tel quel, le premier ministre Brian Mulroney et autres partisans de l'entente constitutionnelle encouragent l'indépendantisme au Québec, avance le premier ministre terre-neuvien Clyde Wells.

anglais, il s'est montré beaucoup plus vague.

« C'est au gouvernement fédéral qu'ils s'adressent, a-t-il fait remarquer. Ce n'est pas une affaire provinciale, du moins dans notre province. Nous sommes dans une province de langue anglaise ici. »

Pendant ce temps, à Edmonton, M. Wells disait : « En tentant d'obliger les Canadiens à l'accepter, sous prétexte qu'un échec de l'accord du lac Meech constituerait un rejet du Québec... ils insultent la majorité des Canadiens... De tels commentaires ne servent qu'à alimenter et favoriser la dissension et peut-être même le mouvement séparatiste au Québec... », a énoncé le premier ministre hier.

Plus tard, M. Wells devait déclarer aux journalistes que par leur refus intransigeant de tout changement, ils (le Québec et Brian Mulroney) scellent la mort de l'accord du lac Meech.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

AVIS

Dans le cadre d'une information récente donnée dans certains médias impliquant Monsieur Herman Cassista, je veux faire la mise au point suivante, en respectant la règle du "Sub Judice" qui empêche de commenter une cause pendante devant les tribunaux, dans le cas présent, de juridiction civile.

Le présent communiqué ne doit en aucune façon être interprété comme une reconnaissance des faits rapportés dans les médias.

La ligne de conduite que j'adopte dans le cas où je suis effectivement informé d'actes possiblement répréhensibles est de remédier à la situation sans oublier mon rôle de pasteur. Je tiens compte également du respect des lois civiles et canoniques et de la volonté et des besoins de toutes les parties impliquées.

Monsieur H. Cassista occupe actuellement la fonction d'animateur de pastoralité à la Résidence Cardinal-Vachon, qui est un foyer pour les aînés. Il assume de plus des fonctions d'animateur social que la Corporation de la Résidence lui a aussi confiées. Nous pouvons confirmer que celui-ci s'acquitte de ses responsabilités avec probité et à la satisfaction de tous.

J'invite tous mes diocésains et diocésaines à beaucoup de pondération dans l'interprétation des informations qui sont données. La cour fera la lumière sur les événements en cause.

Louis-Albert Vachon,
Archevêque de Québec

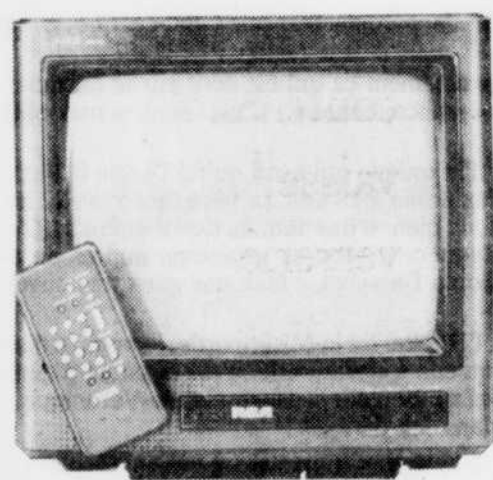
Le 9 février 1990.

★ LA BAIE ★

DU SOLEIL PLEIN LES YEUX!

DU SOLEIL
PLEIN LES
YEUX!
RCA

Courez la chance de gagner l'un des 8 voyages pour 2 personnes sous le soleil de la Jamaïque et un camescope RCA pour immortaliser votre voyage. Voyez les détails au rayon des appareils électroniques de la Baie.

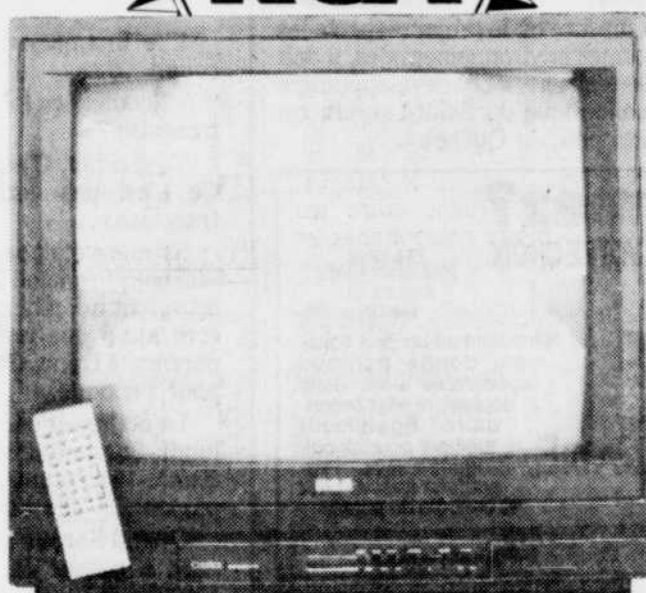


TÉLÉ COULEUR 35 CM COLORTRAK RCA

Avec télécommande, affichages de l'heure et du canal à l'écran, minuterie-sommeil. Programmation automatique. Modèle E13167GM. 379,99 ch.

379⁹⁹

Électronique, rayon 681



TÉLÉ COULEUR STÉRÉO 53 CM COLORTRAK RCA

Moniteur-récepteur avec télécommande ChanneLock à 24 touches. Son stéréo multivoie. Tableau stéréo à 3 fiches. Affichage à l'écran. Minuterie-sommeil. Modèle F20552EZ. 599,99 ch.

599⁹⁹

Électronique, rayon 681

TÉLÉ COULEUR 71 CM COLORTRAK RCA

Moniteur-récepteur avec son stéréo multivoie, panneau à 5 fiches, télécommande unifiée à 36 touches. Affichages de l'heure et du canal à l'écran. Horloge avec minuterie-sommeil. Réglage de l'image par une touche. Modèle F26041. 799,99 ch.

799⁹⁹

Électronique, rayon 681

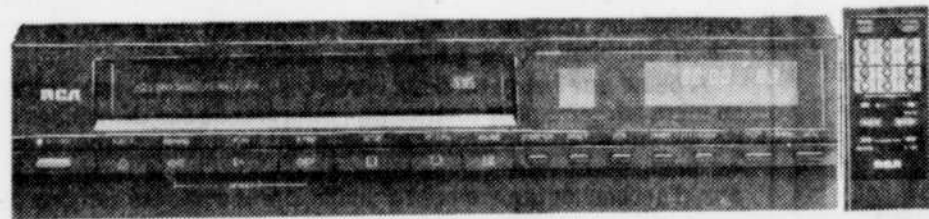


MAGNÉTOSCOPE RCA

Avec télécommande, syntoniseur pour 105 canaux possibles, programmation 4 émissions/2 semaines. Enregistrement rapide, rebobinage et arrêt automatiques. Modèle VR250. 333 \$ ch.

333^{\$}

Électronique, rayon 681

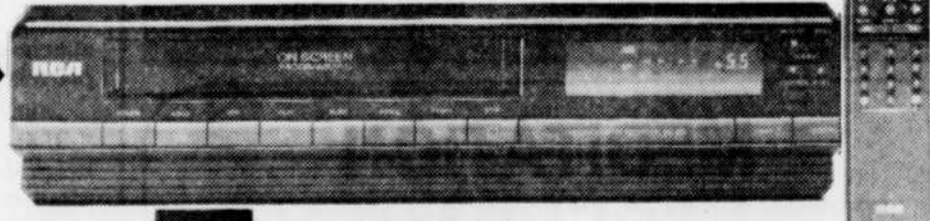


MAGNÉTOSCOPE VHS RCA

Avec programmation à l'écran par télécommande, minuterie 4 émissions/1 an. Programmation automatique permettant le réglage instantané de syntonisation. Modèle VR290. 399,99 ch.

399⁹⁹

Électronique, rayon 627



MAGNÉTOSCOPE RCA

Système à 4 têtes d'une fidélité supérieure de reproduction. Minuterie 8 émissions/1 an. Télécommande actionnant tout téléviseur RCA compatible. Modèle VR490. 499,99 ch.

499⁹⁹

Électronique, rayon 627



EN VIGUEUR JUSQU'AU 24 FÉVRIER

SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

la Baie

Antonio Flamand soutient qu'on veut détruire sa crédibilité

L'ex-député unioniste Antonio Flamand estime que les allégations de conflit d'intérêts portées contre lui dans la vente d'une mine de zinc désaffectée en Abitibi visent à détruire sa « crédibilité comme témoin important » dans l'enquête de la Commission Charbonneau.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

« En tant que responsable de la circulation, de l'entreposage et de l'élimination des déchets dangereux et responsable du secteur industriel, je suis (...) un témoin important (...) qui peut donner des informations et des orientations » à cette commission d'enquête sur les déchets toxiques. Les allégations de conflit d'intérêts publiées dans le quotidien The Gazette « me mettent du plomb dans l'aile comme témoin et informateur de la Commission », a-t-il soutenu hier en conférence de presse.

Accompagné de son avocat, Me Guy Bertrand, ce haut fonctionnaire du ministère de l'Environnement a réfuté les accusations portées contre lui, et mis en demeure le quotidien anglophone de se rétracter sous peine de poursuites judiciaires. S'il admet que certaines informations sont fondées, il estime que le quotidien en tire

une « interprétation grossière et erronée ».

Pour sa part, Me Guy Bertrand s'inquiète de ce que le ministre de la Sécurité publique, M. Sam Elkas, ait mis « la Sûreté du Québec à la disposition du ministre de l'Environnement pour se débarrasser de quelqu'un ». Le criminaliste québécois rappelle qu'à Ottawa, plusieurs députés ont dénoncé la prolifération d'enquêtes policières de la GRC sur des hommes publics.

Pour l'avocat de M. Flamand, l'hypothèse d'un complot pour « discréditer » son client est d'autant plus plausible que le quotidien The Gazette a obtenu une « surprenante » collaboration du Menviq dans sa quête de documents sur l'affaire Flamand. Une attitude qui surprend, note-t-il, quand on sait que la Commission Charbonneau a dû s'adresser publiquement au ministre pour obtenir la collaboration de ce même ministère.

Conflit d'intérêt

La semaine dernière, le ministre de l'Environnement Pierre Paradis a réclamé une enquête de la SQ sur l'implication de M. Antonio Flamand dans la vente d'une mine désaffectée - la mine Poirier près de Joutel en Abitibi - ayant appartenu à la Rio Algom. M. Flamand a été suspendu avec solde jusqu'à la fin de l'enquête.

Cette demande d'enquête suivait la publication d'un reportage dans le quotidien The Gazette selon lequel M. Flamand pourrait retirer des revenus de près d'un million de dollars si la mine Poirier reprenait son exploitation. Rio Algom avait accepté, à la suggestion de M. Flamand qui était alors directeur régional du Menviq en Abitibi-Témiscamingue, de céder pour 1 \$ ses droits sur cet emplacement minier pour ne pas avoir à traiter les résidus d'exploitation toxiques de la mine.

M. Flamand a admis hier avoir participé à cette opération pour le compte du Menviq pour « ne pas se retrouver avec un site pollué orphelin sur les bras ». Il soutient qu'il ne détenait pas alors d'actions dans Les Explorations Solbec inc. qui se porta finalement

acquéreur de la mine en 1985. M. Flamand avait entre-temps été transféré à Rimouski en 1984.

Il devint actionnaire minoritaire de cette entreprise en 1988. À la dissolution de cette dernière, il devint propriétaire de quelque 150 000 des six millions d'actions de la nouvelle compagnie Bonanza Metals aujourd'hui propriétaire de la mine.

M. Flamand soutient qu'en aucun moment il ne s'est placé en conflit d'intérêts dans cette affaire et accuse le quotidien The Gazette de vouloir se venger de lui. En 1987, M. Flamand aurait été à l'origine d'une mise en demeure expédiée à cette entreprise de presse pour la forcer à respecter les règlements sur la disposition des déchets toxiques.

Aux cabinets des ministres Elkas et Paradis, on soutenait hier que le recours à la Sûreté du Québec pour une enquête de ce genre n'est pas un précédent.

L'attachée de presse du ministère de la Sécurité publique, Mme Johanne Denault, a indiqué au SOLEIL que la SQ n'avait pas encore déterminé s'il doit y avoir enquête dans ce cas. Pour sa part, Mme Sylvie Marier, porte-parole



Me Guy Bertrand et son protégé Antonio Flamand ont mis le quotidien The Gazette en demeure de rectifier ses allégations de conflit d'intérêts.

du ministre Paradis, a précisé que le recours à la SQ était la meilleure façon de s'assurer d'une « enquête neutre et objective sans ingérence politique ou administrative. »

Quant à un possible complot pour museler M. Flamand, Mme Marier soutient que le cabinet du ministre « n'était même pas infor-

mé » que celui-ci avait témoigné à huis clos devant la Commission Charbonneau, le vendredi précédant la parution du reportage de The Gazette. Si quelqu'un cherche à lui nuire ce n'est certainement pas au niveau politique puisqu'on a demandé à nos fonctionnaires de collaborer avec la Commission Charbonneau, a-t-elle conclu.

Le nouveau débat linguistique se répercute jusqu'à l'université Bishop, à Lennoxville

LENNOXVILLE (PC) — Le nouveau débat linguistique qui ébranle le Canada a trouvé écho à l'université Bishop, de Lennoxville. Des informations qui, selon plusieurs, ridiculisent le Québec en tant que société distincte et d'autres éléments jugés insultants ont été publiés par le journal The Bulletin, l'organe du conseil des étudiants de l'université.

Dans une liste qui fait l'énumération de 10 éléments qui, selon le journal, composent la société distincte, on retrouve notamment l'expression « Je me souviens — Remember what? ». Elle indique en outre qu'on trouve ici une forme unique de racisme.

À côté de Mitsou et René Simard, la liste résume le caractère distinct du Québec en mentionnant aussi la poutine, les vêtements délavés, quelques marques de bière et une boisson gazeuse, puis le FLQ (Front de libération du Québec) assimilé au Parti québécois (PQ), la devise du Québec (Je me souviens) et « l'exceptionnel recours à la clause nonobstant ».

Cette liste publiée dans l'édition du 7 février, en plus de choquer plusieurs étudiants de l'uni-

versité Bishop, où environ le quart de la clientèle se compose d'étudiants francophones, et où plusieurs anglophones du Québec et d'ailleurs ont réagi aussi vivement, a été condamnée par le recteur de l'institution, M. Hugh Scott.

« C'est un écrit qui se rapproche de la littérature haineuse, un peu comme on a pu le faire à l'endroit des juifs », juge-t-il.

« Je suis totalement en désaccord. Les étudiants, peu importe leur origine, devraient laisser leurs préjugés sur l'autoroute avant d'entrer à Bishop », a également clamé le recteur.

Un petit clan

Une étudiante de l'université Concordia, de Montréal, Mme Heidi Modro, rédactrice du journal The Link publié à cet endroit, a manifesté sa colère, elle

aussi, en déclarant qu'elle ne comprenait pas que des étudiants puissent se permettre un ton raciste dans un établissement universitaire comme Bishop... sauf si les étudiants ont pris le parti de ne pas participer à la société qui les accueille ! Elle a qualifié le conseil des étudiants de Bishop de « petit clan ». Son geste est un « abus de pouvoir » à l'égard de la communauté universitaire, soutient-elle également.

Interrogé sur le même sujet, l'un des journalistes démissionnaires de l'ancien journal étudiant de Bishop, M. Alain Guilbault, a qualifié de ridicules certains des éléments de la liste publiée par le conseil des étudiants. Il a ajouté que des éléments comme la devise du Québec, telle qu'utilisée dans cette liste avec la phrase « Re-

member what? » traduit l'ignorance des auteurs.

M. Guilbault dit trouver dommage qu'on aille jusqu'à dire que le FLQ et le PQ ne font qu'un. Il estime que des propos de la liste sont insultants pour les Québécois.

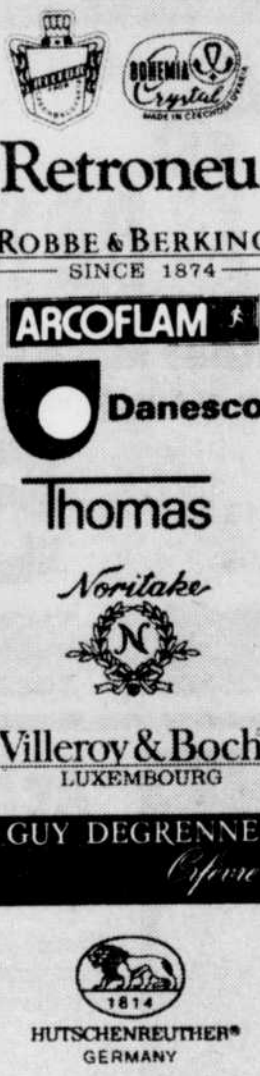
« Ce n'est pas la première fois que des listes semblables sont publiées à Bishop. La plus récente traitait de la performance sexuelle et plusieurs étudiants l'ont trouvée de mauvais goût », a précisé le journaliste.

Précisant qu'environ 50 % de la clientèle de Bishop vient de l'Ontario, M. Alain Guilbault fait remarquer qu'il y a, sur le campus, une réelle différence entre les Québécois, même anglophones, et les Ontariens.

NE MANQUEZ PAS !

Les **3 JOURS** de la **MARIÉE** les 1, 2, 3 mars

Sur place des représentants des plus grandes entreprises spécialisées en coutellerie, vaisselle, verrerie vous conseilleront sur la préparation d'une liste de cadeaux de MARIAGE



Laissez-nous la DATE de votre MARIAGE et courez la chance de GAGNER de magnifiques PRIX

* Aucune obligation de votre part

boutique **Robitaille**

653-7260

PLACE STE-FOY

CORRECTION		
Vous auriez dû lire:		
	Samedi	Dimanche
3	145	8275
4	254	3730
5	650	2292
6	152	4079
7	237	3374
8	186	8274

BUREAUX À LOUER À CHARLESBOURG
(1re Avenue, près boul. de la Capitale)
— Différentes grandes disponibilités
— De 500 pi ca à 4000 pi ca
— Prix compétitifs
— Tout aménagé
— Grand stationnement gratuit
623-9878

CETTE SEMAINE VIVEZ D'AMOUR ET DE LORENZO

Les coeurs en duo vinaigrette à l'estragon
Potage du jour

La tulipe de poire en passion
Brevages

Le duo des mers
Sauce Safran
ou
Le coeur de filet au poivre rose

49,99\$
Pour 2 personnes

chez **LORENZO** Restaurant
1217, Rte de l'Eglise, Ste-Foy, 659-2951

Première entrevue gratuite et prix spéciaux

CLINIQUE POIDS-SANTÉ DE LA CITÉ

- Programmes d'amaigrissement pour tous basés sur le guide alimentaire canadien, sans médicaments ni produits spécifiques
- Programmes spéciaux destinés aux femmes à la ménopause et aux personnes souffrant d'hypertension artérielle
- Régime réduisant le taux de cholestérol et de triglycérides dans le sang.
- Un suivi attentif et adapté selon votre disponibilité. Votre motivation est notre objectif constant.

Heures d'ouverture: 8 h30 à 18 h.
APPELEZ—NOUS AU 657-2040
Place de la Cité, Sainte-Foy, niveau B-2

VISEZ LA POMME !

RABAIS JUSQU'À 50%

LES CUIRS DE PAULE LAMARCHE FLORENT VÉZINA
au 31, Petit Champlain
694-9990

LES COLLECTIONS FIGURES DE PROULX SUZANNE PUECH
au 62, boul. Champlain
694-9043

OUVERT LE DIMANCHE
QUARTIER PETIT CHAMPLAIN

atelier la pomme inc.
VÊTEMENTS DE CUIR

DÉCOUVREZ LES GRANDS NOMS DE LA MODE PRINTANIERE...

- Heinzelmann
- Geiger
- Lucia
- Raffinati
- Hucke
- et bien d'autres

DEPUIS 28 ANS, LE PLUS BEAU CHOIX À QUÉBEC DANS LES TAILLES 10 À 20 ANS

Simone Paris
LE PRÊT À RAVIR
2646, ch. Ste-Foy, Ste-Foy (près de l'hôpital Laval) 656-1902

50 à 70% sur les collections D'HIVER

30% DE RABAIS

sur toute notre sélection de stores plissés, mini et micro

Description	Notre prix cour.	Prix de vente
P155/80R13	79,99	55\$
P175/80R13	88,99	62\$
P175/80R14	95,99	67\$
P185/80R13	98,99	69\$
P185/80R14	105,99	74\$
P195/75R14	108,99	76\$
P205/75R14	112,99	79\$
P215/75R15	116,99	81\$
P225/75R15	121,99	85\$
P235/75R15	131,99	92\$
P235/75R15XL	139,99	97\$

Description	Notre prix cour.	Prix de vente
P175/70R13	92,99	65\$
P185/70R14	95,99	67\$
P185/70R14	102,99	72\$
P205/70R14	109,99	76\$
P235/70R15	129,99	88\$
P235/70R15	131,99	92\$

PRIX INCOMPARABLES

Les pneus radiaux toute saison Michelin sont durables et fiables peu importe le temps. Offre un rendement sûr en tout temps.

Exemple: P155/80R13WW

76\$ ch.

30% DE RABAIS

Winfield Weather Mate Plus
Confort et traction assurés pour l'année

55\$ ch.

Exemple: P155/80R13
Notre prix cour.: 79,99

solde D'ENTREPÔT

Rabais de 150\$

Télé couleur 20 po avec magnétoscope intégré. Avec syntonisateur de fréquence et 139 postes compatibles. Notre prix cour.: 499\$.

349\$ ch.

Rabais de 60\$

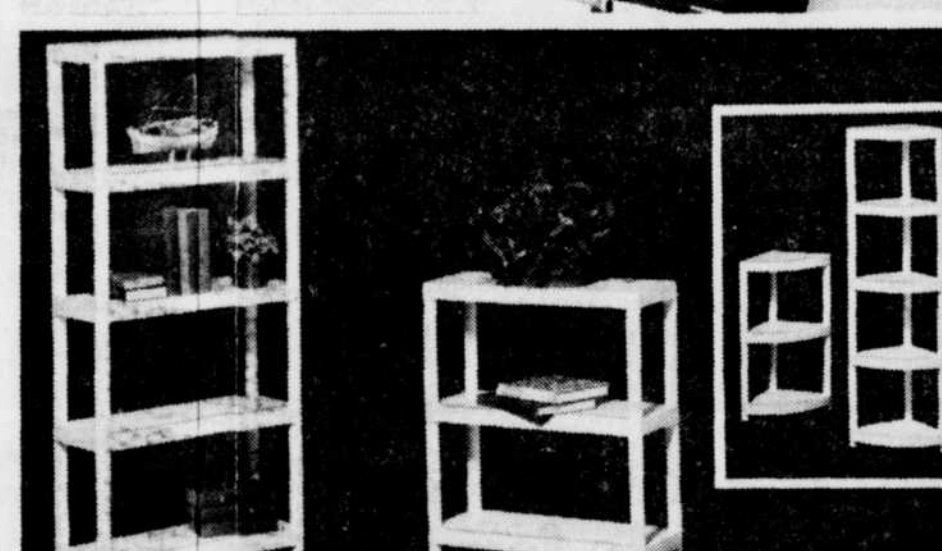
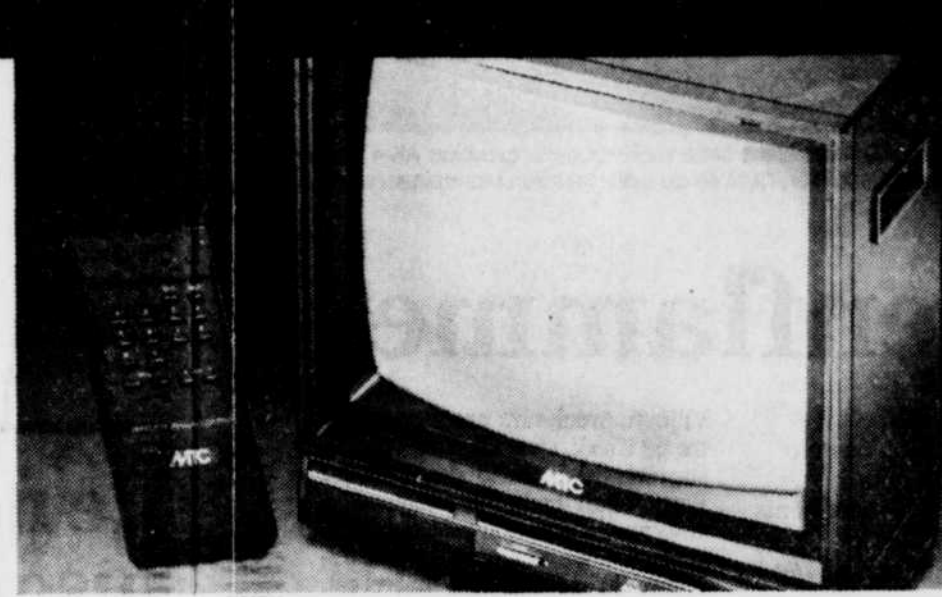
Chaîne stéréo Sanyo avec syntonisateur numérique. Système Dolby et correcteur à 3 bandes. Magnétocassette et tourne-disque. Notre prix cour.: 429,99.

369⁹⁹ ch.

Rabais 30%

Unités de rangement de trois ou cinq pièces. Au choix, une unité de coin ou une bibliothèque de 3 ou 5 pièces. Notre prix cour.: 19,99 à 39,99.

Unité de coin 3 tablettes	13 ⁹⁹ ch.	Bibliothèque 3 tablettes	19 ⁹⁹ ch.
Unité de coin 5 tablettes	24 ⁴⁹ ch.	Bibliothèque 5 tablettes	27 ⁹⁹ ch.



Rabais de 40\$

Machine à laver Admiral à 4 programmes. Puissante et à vitesses de lavage multiples. 3 réglages de température. Notre prix cour.: 639,99.

599⁹⁹ ch.

Rabais de 10\$

Séchoir Admiral 3 programmes. Ce séchoir entièrement automatique comporte 3 réglages pratiques. Blanc. Notre prix cour.: 409,99.

399⁹⁹ ch.

Rabais de 40\$

Réfrigérateur Admiral 15 pi". Appareil standard à clayettes coulissantes et compartiment congélateur. Notre prix cour.: 879,99.

839⁹⁹ ch.

Rabais de 30\$

Cuisinière standard Admiral 30 po. Comporte une minuterie analogique et porte du four finie en verre noir. Notre prix cour.: 769,99.

739⁹⁹ ch.



Produits pour les cheveux Finesse Shampoing, revitalisant, fixatif en aérosol ou non, ou mousse 150 g



279 ch. DENTIFRICE CREST 189 ch. 100 ml



Produits cosmétiques Clarison Rabais de 20% sur les produits cosmétiques Ultra Pure Clarison.



Sirap contre la toux Triaminic 115 ml. **449 ch.**



Cousses jetables supermines Huggies Paquet de 54 petites, 44 moyennes, 40 moyennes plus, 32 grandes ou 32 très grandes. **1099 ch.**



Maxi-chaussettes Liberty Nouvelle 27 régulières ou minces, ou 24 super ou super minces. **389 le paquet**



Grand Classique de Sonore Collection complète de maquillage. **599 ch.**



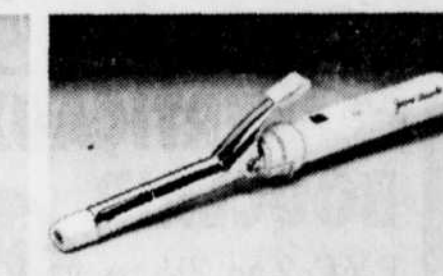
Édulcorant Sucaryl 100 sachets. **139 ch.**



Gouttes Tempo 24 ml. **599 ch.**



Sèche-cheveux Jerome Alexander 1200 watts. Modèle HTM-125. **899 ch.**



Peigne à hair Jerome Alexander Professionnel 1200 watts. Modèle HTM-125. **499 ch.**

Rabais de 2\$

Abattant préformé. Offert en blanc seulement. Notre prix cour.: 11,99.

956 ch.

Achat spécial

Classeur à 2 tiroirs. Format lettre. Barres de suspension.

89⁹⁹ ch.

Rabais de 20\$

Magnétocassette portatif. Lecture continue. Notre prix cour.: 129,99.

109⁹⁹ ch.

Rabais 1\$

Couche Pampers. 60 petites, 44 moyennes, 32 grandes, 28 très grandes. Notre prix cour.: 11,99.

10⁹⁹ le paquet

Achat spécial

Moquettes Sazony. Envers en jute. 6 x 9 pi ou 9 x 12 pi. 9 x 12 pi dans certaines succursales. **48\$ ch.**

98\$ ch.

Rabais de 50%

Pèse-aliments ou pèse-lettres. Fonction double. Notre prix cour.: 13,99.

6⁹⁹ ch.

Rabais de 50%

Pèse-aliments. Notre prix cour.: 26,26.

12⁹⁹ ch.

Achat spécial

Édredon en coton. Réversible, 100% coton. 1 place-2 places ou 2 places-grand lit. 1 place-2 places. **21⁹⁹ ch.**

23⁸⁸ ch.

Jusqu'à **75%** de rabais sur un assortiment de bijoux tels que: colliers et boucles d'oreilles

Jusqu'à **70%** de rabais sur un assortiment de BOURSES POUR DAMES. Choix de modèles. Prix spécial **6\$**

Jusqu'à **70%** de rabais sur un assortiment de ROBES POUR DAMES. Choix de couleurs et de tailles. Prix courant: jusqu'à 49,99. Prix spécial **15\$**

Jusqu'à **60%** de rabais sur un assortiment de JUPES POUR DAMES. Choix de modèles et différentes tailles. Prix spécial **10\$**

Jusqu'à **50%** de rabais sur un lot de DÉBARBOUILLETES, SERVIETTES À MAINS ET SERVIETTES DE BAINS

Jusqu'à **50%** de rabais sur une sélection de MEUBLES TELS QUE: ÉTAGÈRES, TABLES DE SALON, MOBILIERS DE SALLE À MANGER

Rabais de **799** Assortiment de CHANDAILS OU PANTALONS POUR ENFANTS 2 à 3X. Prix courant: 12,99. Prix spécial **5\$**

Rabais de **999** Sur un assortiment de CHANDAILS POUR FILLES DE 7 à 14 ANS. CHOIX DE COULEURS. Prix courant: 19,99. Prix spécial **10\$**

achat spécial



Jus de piments Mott's. Bouteille de 1 L. Épicé ou très épicé. **179 ch.**



Biscuits Colonial. Choix de différentes saveurs et textures. 400 g. **2/3\$**



Culottes 100% coton pour dames. **4/5\$**



Rabais de 45% - Filé glacé Jumbo. 100 pelottes par succursale. Notre prix cour.: 4,99. **266 ch.**

Des bas prix...et tellement plus à découvrir!

Woolco

5401, boul. des Galeries Québec, Québec
Les galeries de la capitale

2960, boul. Ste-Anne Giffard, Québec
LES GALERIES STE-ANNE

20, ch. Trans-Canada est Lévis, Québec
Les Galeries Chagnon

Prix en vigueur (jusqu'à épuisement des stocks) jusqu'au mardi 20 février 1990. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les articles marqués d'un astérisque (*) ne sont pas offerts dans toutes les succursales.

LE MONDE

Ariel Sharon voulait armer les Arabes pour qu'ils s'entretuent

JERUSALEM (AFP, Reuter) — Tandis que le premier ministre israélien Yitzhak Shamir apparaissait, hier, comme le grand vainqueur au sein du Likoud (droite nationaliste israélienne), son principal rival du clan des « durs », le ministre démissionnaire Ariel Sharon, s'est vu accusé de vouloir fournir des armes aux Arabes favorables à Israël « de manière à ce que les Arabes s'entretuent ». Ariel Sharon a par la suite confirmé ces allégations.

Shamir vainqueur

C'est le fils de l'ex-premier ministre Menachem Begin, Benjamin, qui a fait cette révélation à la radio, hier, après que Sharon eût démissionné de son poste de ministre du Commerce et de l'Industrie pour protester contre le plan de paix israélo-palestinien. Selon Begin, Sharon aurait suggéré, en novembre dernier, d'armer les Arabes pro-israéliens dans les territoires occupés.

« Cette révolte arabe ne cessera pas tant que des milliers d'Arabes n'auront pas été tués par leurs semblables », aurait déclaré Sharon, lors d'une rencontre d'un groupe d'extrémistes du Likoud.

À la suite de cette révélation, l'ex-ministre Ariel Sharon a confirmé vouloir armer les Arabes hostiles à l'OLP. « Nous devons donner à ces gens la chance de se protéger contre les meurtriers de l'OLP, mais notre gouvernement ne leur permet pas », a commenté Sharon dans une entrevue à la radio, hier.

Jusqu'à maintenant, Israël a fourni des armes légères à ses alliés palestiniens des territoires occupés tout en gardant un contrôle rigoureux de leur utilisation.

Par ailleurs, le premier ministre Shamir semblait, hier, tenir solidement la barre du Likoud malgré le coup d'éclat provoqué la veille par la décision inattendue de Sharon de quitter le gouvernement. Si le démissionnaire a réussi à créer une certaine confusion quant au nombre de partisans restés fidèles au premier ministre, M. Shamir disposait, selon toutes les estimations, d'une nette majorité.

Alors que M. Shamir reste le chef du gouvernement et le chef du Likoud, Ariel Sharon, prisonnier de ses engagements, doit d'une façon quasi-certaine quitter le gouvernement dans les prochaines quarante-huit heures pour prendre la tête d'une opposition interne.

« Je suis entièrement satisfait. J'ai obtenu le mandat que je réclamais de mon parti. J'ai maintenant les mains libres pour mener des négociations de paix comme je l'entends », a déclaré M. Shamir à la radio israélienne.

Déterminé à isoler M. Ariel Sharon, M. Shamir a entamé dès lundi soir une série d'entretiens avec le vice-premier ministre, M. David Lévy, qui jusqu'à

présent faisait parti du camp des « durs » du Likoud et s'était opposé avec M. Sharon, mais avec moins de virulence, au plan de paix adopté par le gouvernement Shamir en mai 1989.

Par delà les grandes manœuvres politiques, le processus de paix pourrait finalement avoir bénéficié de la réunion du Likoud, notent les observateurs. En effet, M. Shamir, s'il a à nouveau exclu toute participation de l'OLP à des négociations avec Israël, n'a pas explicitement exclu celle des Palestiniens bannis par Israël à des négociations israélo-palestiniennes préliminaires à des élections dans les territoires occupés.

Les travaillistes

Côté travailliste, le ministre de la Défense, M. Yitzhak Rabin, a réaffirmé son opposition à un démantèlement du gouvernement d'union nationale travailliste-Likoud, à la suite de la démission d'Ariel Sharon. Plus critique, M. Shimon Péres, numéro un du parti, a estimé que les travaillistes pourraient continuer à oeuvrer avec le Likoud, uniquement si le processus de paix se poursuivait.

Enfin, le numéro deux de l'OLP, Abou Iyad, interrogé à Paris par Radio France Internationale, estime que la démission de M. Ariel Sharon du gouvernement israélien pourrait favoriser la paix au Moyen Orient, si elle était un premier pas vers une scission du Likoud (coalition de la droite israélienne).



Un supporter non identifié du Congrès national africain (ANC) brandissait cette réplique de la carabine AK-47 au-dessus de sa tête alors que lui et des milliers de jeunes attendaient, hier, l'arrivée du leader Nelson Mandela au stade Orlando de Soweto.

Le Natal s'enflamme

(D'après AFP, AP, NTYNS) — Alors que Nelson Mandela nuançait ses propos et lançait un appel à la discipline, à Soweto hier, le gouvernement sud-africain a décidé d'envoyer des renforts de l'armée dans la province du Natal où les affrontements dans les ghettos noirs ont fait au moins 61 morts depuis la libération de Nelson Mandela dimanche, selon le quotidien Daily News.

Selon le journal, le ministre de la Loi et de l'ordre, Adrian Vlok, et le ministre de la Défense, Magnus Malan, ont pris cette décision mardi lors d'une réunion d'urgence. 800 soldats sont actuellement déployés dans les townships du Natal.

Les forces de police ont récem-

ment avoué avoir des problèmes pour maîtriser la situation au Natal qui est, selon un porte-parole de la police, « en train d'exploser ».

Cinq personnes au moins ont été tuées hier matin dans des affrontements entre groupes rivaux dans le ghetto de KwaMashu, situé près de Durban.

L'extrême-droite blanche

Par ailleurs, pendant que les Noirs célébraient la libération de Nelson Mandela, des extrémistes blancs ont admonesté le gouvernement sud-africain et certains d'entre eux ont prêté une flamme de violence.

Le Parti conservateur pro-apartheid, qui a obtenu le vote de 31 % des Blancs aux dernières élections, espère rassembler des milliers de partisans lors du rassemblement qu'il tiendra demain à Pretoria. « Nous allons au président de Klerk que ses jours sont comptés », a déclaré le leader du parti, Andries Treurnicht, devant 3000 supporters, lundi, au Cap.

À l'opposé, le ministre des Affaires constitutionnelles, Gerrit N.

Viljoen, proche du premier ministre de Klerk, s'est dit d'avis que la suprématie blanche du National Party allait céder la place, d'ici cinq ans, à une nouvelle constitution et à un nouveau gouvernement élu au suffrage universel. C'est le délai le plus court annoncé par un ministre sénior à propos de l'accès au droit de vote pour les 28 millions de Noirs du pays. La semaine dernière encore, Viljoen parlait de 10 ans.

Enfin, le gouvernement sud-africain a été « particulièrement encouragé » par le souci exprimé par Nelson Mandela, hier après-midi dans son discours de Soweto, de prendre en compte les préoccupations des Blancs et par son espoir d'un règlement négocié, a affirmé M. Viljoen.

M. Viljoen a cependant qualifié « d'inacceptable » l'appel du chef historique du Congrès national africain (ANC) à la poursuite de la lutte armée contre le régime d'apartheid, à l'accroissement des sanctions et à la nationalisation de l'industrie.

Signalons que les États-Unis et les pays de la CEE, bien que réjouis par la libération de Nelson Mandela, ont déclaré ne pas être prêts à lever les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, l'abolition totale de l'apartheid constituant leur objectif ultime.

28 nations africaines menacées par la famine

ROME (AP, AFP) — Conséquence de la sécheresse et de la guerre civile, la famine menace cette année plusieurs millions de paysans et de réfugiés africains, a annoncé hier l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO).

Vingt-huit pays africains ont besoin rapidement d'une aide alimentaire supplémentaire pour l'exercice 1989/90, estimée à 2,1 millions de tonnes selon un rapport sur l'Afrique. Il s'agit de la première parution d'une série de rapports spéciaux que diffusera, en 1990, le Système d'information globale et d'alerte rapide (GIEWS) de la FAO sur la situation alimentaire des pays subsahariens à l'intention des gouvernements et des organismes internationaux concernés, précise la FAO en introduction du document.

En couverture du rapport une carte de l'Afrique repère les dix pays affrontant à l'heure actuelle des difficultés alimentaires exceptionnelles : Angola, Cap-vert, Éthiopie, Malawi, Mozambique, Niger, Rwanda, Sierra léone, Somalie et Soudan.

Selon le GIEWS, plusieurs de ces pays gravement menacés par la famine sont d'autant plus en danger que les secours alimentaires extérieurs leur parviennent difficilement du à des guerres civiles. Le rapport cite le nord de l'Éthiopie où en dépit des négociations entre le gouvernement et les organisations non-gouvernementales, « il est à craindre que l'aide annoncée ne parvienne pas pas à l'ensemble des populations à risque ».

Le GIEWS exprime les mêmes craintes pour le Soudan, où, à Juba dans le sud, « les opérations de secours d'urgence continuent à être entravées ». En Angola et au Mozambique les « troubles intérieurs continuent également à entraver les approvisionnements ».

La FAO souligne cependant que la famine qui se propage dans le nord de l'Éthiopie (Érythrée et Tigre) et dans le sud du Soudan est telle que « seules de vastes opérations internationales de secours permettront d'éviter des souffrances généralisées ».

Le rapport avance les chiffres de 1,1 million de tonnes de besoins alimentaires en 1990 pour le nord de l'Éthiopie (alors que l'aide annoncée jusqu'ici par les donateurs ne totalise que 0,4 MT, même pas la moitié). Au Soudan ces besoins sont chiffrés par la FAO à 100 000 T pour le sud et 100 000 T pour l'ouest. Au Mozambique l'aide nécessaire serait de 0,8 MT pour 0,4 MT annoncé par les donateurs, et en Angola l'aide annoncée est « bien inférieure aux besoins », indique le GIEWS.

Paradoxalement beaucoup d'autres pays africains, détenteurs au contraire d'excédents céréaliers, ont besoin des donateurs pour les écouler : le rapport estime à 1,6 million de tonnes le total des excédents céréaliers, exceptionnels ou pas, dans une douzaine de pays africains.

Globalement conclut le rapport, les approvisionnements alimentaires en Afrique, en dehors des pays frappés par la sécheresse ou par la guerre, sont satisfaisants, les récoltes ayant été moyennes à bonnes en 1989. Les perspectives de récolte se sont améliorées en Afrique australe après les pluies de janvier quoique l'insuffisance des précipitations, fin 1989, risque encore de compromettre les récoltes d'avril en Angola, au Botswana, au Lesotho et au Zimbabwe.

Vous payez moins cher nos stores verticaux parce que nous les fabriquons.

VERTICAUX BOUCLAIR
P.V.C. 2 po, 3 1/2 po
Vaste choix de couleurs

VERTICAUX BOUCLAIR
en tissus - 3 1/2 po
Choix de plus de 35 styles
et vaste sélection de couleurs
exemple de prix 75x84 **112\$**

Prêt en 48 heures

Prêt en 1 semaine

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT
Résidentiel - commercial

TISSUS À RECOUVREMENT ET À TENTURE
sur une vaste sélection de tweeds, jacquards, velours, cotons
Spécial à partir de: **12.66 m**

Jusqu'à 33 1/3 %

Sur mesure DRAPERIES DENTELLES
Collection "Park Avenue"
Tous les échantillons de la nouvelle collection printanière.
Ligne complète comprenant: couvre-lits, douillettes, draperies, dentelles et tissus à recouvrir.

25%
sur toute la collection

Tous les DRAPS
vendus séparément à prix courant
en Percalé, voyez nos belles importations de marques Ulica - Wamsutta - Springmaid - Cannon - Collier Campbell -
Drap plat ou ajusté
Spécial à partir de **16.99 (simple)**

20%
Jusqu'au 17 février

VANIER
681-0644

SAINTÉ-FOY
653-6780

LA MAISON Bouclair

LÉVIS
833-4210

NEUFCHÂTEL
843-9330

BEAUPORT
661-1345

GALERIES DE LA CAPITALE
628-8760

Le sommet anti-drogue de la Colombie

2500 hommes pour la sécurité de Bush

BARANQUILLA, Colombie (AFP) — Deux mille cinq cents hommes de tous les corps de sécurité de l'Etat colombiens ont été mobilisés pour assurer la protection du président George Bush lors de son arrivée demain à Baranquilla, au nord du pays, d'où il se rendra à Carthagène pour le sommet anti-drogue avec ses homologues colombien, bolivien et péruvien, a annoncé hier le colonel Gustavo Socha, commandant adjoint de la police de cette ville.

La police, des troupes antiguerrilla, des bataillons anti-émeute, des escadrons motorisés et le Groupe d'opérations spéciales participent à ce plan de sécurité baptisé « Condor Uno », a affirmé le colonel à la presse.

Le président Bush ne fera pourtant qu'une très brève escale à l'aéroport de Baranquilla pour passer de son avion à l'hélicoptère qui le mènera jusqu'à l'école navale où se tiendra le sommet qui devrait permettre de définir une stratégie globale de lutte contre les « narcotrafiquants ».

Tandis que des patrouilles de policiers et de soldats ont commencé à parcourir les rues de la ville où ils procèdent à la fouille de certains véhicules et vérifient l'identité d'individus « suspects », les bataillons anti-guerrilla ont été postés à des endroits stratégiques prêts à intervenir à la moindre alerte, a précisé le colonel Socha.

Journée de protestations

Le plan vise également à assu-

rer l'ordre public dans la ville lors du bref passage du président américain. Plusieurs manifestations y sont en effet prévues aujourd'hui, veille de son arrivée, dans le cadre d'une « journée nationale de protestation » organisée par les quatre centrales ouvrières du pays à la fois contre l'augmentation du coût de la vie et contre la visite de M. Bush. Les forces anti-émeutes seront prêtes à intervenir en cas de « débordements », a indiqué le colonel Socha.

Dans un communiqué commun les quatre centrales ont condamné lundi « l'ingérence » des Etats-Unis en Amérique Latine en rappelant notamment l'intervention militaire américaine en décembre dernier à Panama.

L'aéroport de Baranquilla a été considéré comme plus sûr que celui de Carthagène, 80 km plus au sud sur la côte atlantique par les organismes de sécurité.

Deux hélicoptères militaires américains y ont transporté, hier, du matériel de transmission et di-

vers équipements, y compris l'escalier qu'empruntera M. Bush pour descendre de son avion.

À Carthagène même 5000 hommes, de la marine, de l'aviation et de l'armée de terre, sont également sur le pied de guerre dans l'attente du président Bush et de ses homologues Virgilio Barco (Colombie) Jaime Paz Zamora (Bolivie) et Alan García (Pérou) bien que les quatre chefs d'Etat éviteront le centre de la ville et se rendront en hélicoptère à l'école navale, située sur la petite île de Manzanillo.

Par ailleurs, selon le commandant de l'armée de terre colombienne, le général Jésus Armando Arias, un porte-hélicoptères américain croise à 50 milles de la côte. Une douzaine d'hélicoptères font le va et vient pour emmener à Baranquilla et Carthagène du matériel de sécurité.

Alors que la presse américaine a alerté dans les derniers jours sur les dangers que courait le président Bush en venant se placer dans le colimateur des « narcotrafiquants » colombiens, l'ambassadeur des Etats-Unis à Bogota, M. Thomas McNamara, a estimé que « les risques pour le président ne sont pas plus importants à Carthagène qu'ailleurs dans le monde ».

La cocaïne diminuerait la fertilité masculine

NEW YORK (AP) — L'usage de la cocaïne diminuerait la fertilité chez les hommes, selon des recherches qui ont porté sur les difficultés de certains couples à concevoir un enfant.

Sur un échantillon de 192 hommes qui se sont présentés dans des cliniques pour des ennuis de stérilité, comparés avec 284 autres hommes traités pour d'autres troubles, l'usage de la cocaïne a été considéré, avec la faible densité du sperme par exemple, comme facteur explicatif d'une baisse de la fertilité.

Les analyses suggèrent que cet effet disparaît après l'arrêt de consommation de cocaïne

chez l'homme, a révélé mardi Michael Bracken, professeur d'obstétrique et de gynécologie.

Mais un spécialiste de la stérilité masculine a contredit les résultats de cette étude, déclarant qu'on ne pouvait démontrer de lien de cause à effet entre les deux phénomènes. Pour être crédible, l'étude devrait porter sur la différence de qualité du sperme avec et sans consommation de cocaïne, a-t-il estimé.



NEUFCHÂTEL
2065, boul. Bastien
842-3084
SAINT-FOY
3440, de la Pêrade
657-7717

LÉVIS
51, route Kennedy
835-5526

CHARLESBOURG
4145, 1re Avenue, à l'angle de la 41e Rue
622-2291

CHARLESBOURG
1047, boul. du Jardin
627-0344

NEUFCHÂTEL
9210, boul. l'Omère
842-0909

BEAUPORT
344, Seigneurie
661-7997

Spéciaux en vigueur jusqu'au 17 février 90
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Cambodge

Un accord au sujet du rôle des Nations-Unies

NEW YORK (Nations Unies) (AFP) — Les « Cinq Grands » sont tombés d'accord hier pour que l'ONU se charge de vérifier le retrait des troupes étrangères au Cambodge, d'y superviser un cessez-le-feu, de contrôler la cessation des livraisons d'armes et le cantonnement des forces des différentes factions cambodgiennes, a-t-on appris de source officielle.

Dans leur communiqué de presse rendant compte de la fin de leurs travaux ayant débuté dimanche soir, à New York, les cinq membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU (Chine, Etats-Unis, France, Grande Bretagne, URSS) ont précisé les termes des missions militaires et administratives qui seront confiées à l'ONU et dont le principe avait été arrêté en janvier à Paris.

Sur le plan militaire, les Cinq « se sont mis d'accord sur le fait que ce qui est essentiel à une intervention efficace de l'ONU (au Cambodge) est de vérifier le retrait des forces étrangères, l'établissement d'un cessez-le-feu, la cessation de toute assistance militaire extérieure et le regroupement et le cantonnement des forces armées des différentes factions dans des endroits désignés ».

Les « Cinq » se déclarent d'accord sur « la nécessité de créer un climat de confiance qui devra faciliter la résolution des questions militaires et à ce propos ils ont discuté de la question du désarmement de toutes les factions ».

Sur le plan administratif, les « Cinq » ont discuté « plusieurs options relatives à l'établissement d'un Conseil National Suprême, du statut et des fonctions d'une ad-

ministration de l'ONU, et de la question des gouvernements existants », précise le communiqué.

Les « Cinq » se félicitent également de la décision du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Pérez de Cuellar de constituer sous sa présidence un groupe de travail sur le Cambodge.

Enfin les « Cinq » sont d'accord pour que leurs représentations permanentes à New York aient des discussions techniques en consultation avec le groupe de travail sur le Cambodge constitué au sein de l'ONU.

CONFÉRENCE

avec Lise Bourbeau
fondatrice du centre
ÉCOUTE TON CORPS et
auteure de 2 livres remar-
quables, des best-sellers au
Québec « Écoute ton corps »
et « Qui es-tu ? » avec
130 000 exemplaires
vendus.



Sujet:

COMMENT
S'ESTIMER SANS
SE COMPARER

Avez-vous l'habitude de vous comparer aux autres? À votre avantage ou votre désavantage? Vous verrez de quelle façon subtile et inconsciente vous vous comparez sans cesse aux autres. Lise Bourbeau expliquera comment l'admiration que nous inspirent les autres peut nous servir à nous améliorer plutôt que nous dévaloriser.

Lieu: QUÉBEC

Plaza Universel, (salle Lavigerie)
3031 boul. Laurier, Ste-Foy.
vendredi 16 février 90
19h30

Entrée: 10\$ (15 ans et moins 5\$)
info: 1-800-361-3834

Billets à l'entrée:

DÎNER-CONFÉRENCE
et

Monsieur Desmeules
La Jeune Chambre de commerce du Québec métropolitain inc. en collaboration avec Motorola cellulaire Canada a l'honneur de recevoir, lors de son prochain dîner-conférence, M. Jacques Desmeules, c.a., président du GATIC et vice-président de Raymond, Chabot, Martin, Paré.

Monsieur Desmeules prononcera une conférence ayant comme sujet « Le développement scientifique et technologique - une priorité régionale ».

Date: Le mardi 20 février
Endroit: Hôtel Loews le Concorde
Heure: 11 h 30
Coût: 20\$ membre
25\$ non-membre

Pour réservations:
Mme Jacinthe Morin
527-1126

CHAMPIGNONS

Blancs, frais, Ontario



97¢

chopine

RAISINS ROUGES

Produit du Chili "flame"
"sans pépins"



77¢

livre

BROCOLI

Produit des États-Unis
Grosceur # 14, "très gros"



87¢

chacun

LAITUE POMMÉE

Produit de Californie
Grosceur # 24



67¢

chacune

FRUITS KIWIS

Produit de Californie, cello de 8

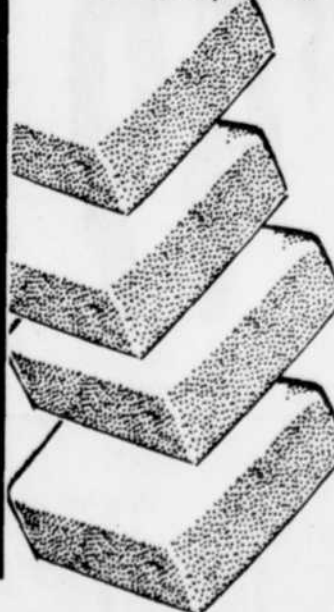


8 pour
77¢

Nombreux autres spéciaux en magasin

FONDUES PARMESAN

"La paysanne",
paquet de 4



167\$

paquet de 4

LE MONDE

L'Allemand de l'Est incapable de plaisir

BERLIN-EST (AFP) — Un spécialiste est-allemand de neurologie et de psychiatrie a dressé hier un tableau désastreux de l'état psychologique de l'Allemand de l'Est moyen après 40 ans de pouvoir communiste totalitaire.

« La plus grande partie des citoyens de ce pays ont eu le caractère déformé par les structures stalinienne, ces 40 dernières années », déclare le Dr. Hans-Joachim Maaz, qui travaille dans une association protestante de Halle (Sud-Ouest), dans une interview publiée par le quotidien *Berliner Allgemeine*.

« Cela a conduit à un syndrome chronique du manque, c'est-à-dire un déficit dans la satisfaction des besoins naturels fondamentaux », selon lui. Derrière une « façade de bien-être, de discipline et d'ordre », l'Allemand de l'Est cache

« des pulsions accumulées qui motivent inconsciemment son comportement destructeur ». Il s'agit notamment « d'angoisses existentielles, de colère meurtrière et de haine, de peine profonde et de tristesse ».

En RDA, où le système de « formation de masse du caractère » a été repris presque sans interruption du nazisme par le stalinisme, l'Allemand de l'Est est « bloqué dans ses sentiments, dépendant de l'autorité et, surtout, incapable de plaisir », a poursuivi le docteur Maaz. « Tout au fond subsiste l'envie inassouvie de proximité, d'amour et de raison d'être », dit-il.



Le chancelier Helmut Kohl, de l'Allemagne de l'Ouest, à gauche, regardait en direction du premier ministre est-allemand Hans Modrow, à Bonn, hier, où les deux leaders ont participé à un sommet à deux sur la réunification des deux Allemagnes.

Hans Modrow obéissait au dictateur Honecker

BONN (AFP) — Le quotidien populaire *Bild Zeitung* a mis en cause hier le premier ministre est-allemand Hans Modrow, le jour de son arrivée à Bonn, l'accusant d'avoir laissé la police et l'armée réprimer les manifestations dans la ville de Dresde (Sud-Est de la RDA), début octobre.

M. Modrow, qui était à l'époque responsable du Parti communiste (SED) pour la région de Dresde, a obéi sans sourcilier aux ordres de l'ex-numéro un est-allemand Erich Honecker, affirmé le journal à grand tirage.

Bild Zeitung cite un responsable de la police de Dresde : « Nous savons maintenant que la direction de Modrow a préparé l'appel à l'état d'exception. Celui-ci impliquait la distribution de revolvers aux équipes de police et la mise en alerte des blindés. La plupart d'entre nous ont eu la chair de poule ».

Dans son édition de lundi, l'hebdomadaire *Der Spiegel* avait déjà souligné que M. Modrow

était responsable au moment de la répression des manifestations de Dresde les 4 et 5 octobre. Il l'a aussi mis en cause pour son « passé chinois ». Le magazine rappelait que M. Modrow s'était rendu en visite officielle en Chine, le 1er juillet 1989, quatre semaines seulement après la répression sanglante du « printemps de Pékin ».

Les autorités chinoises avaient, à cette occasion, remercié chaleureusement la RDA pour son soutien apporté lors des événements. *Der Spiegel* souligne également que M. Modrow avait reçu, le 5 octobre, une délégation chinoise et affirmé que les deux pays combattaient ensemble contre l'« impérialisme ».

Gare à un tout nouveau Ceausescu en Roumanie

GENÈVE (Nations-Unies (d'après AFP) — M. Dumitru Mazilu, ancien membre du Conseil du Front de Salut National (CFSN) de Roumanie, a mis en garde hier contre le retour à un système totalitaire dans son pays, estimant que le Front de Salut National était « encore trop proche de la vieille garde communiste ».

car, a-t-il dit, « Il est très important d'enseigner le droit aux policiers ».

M. Mazilu, qui a démissionné du CFSN à la suite de ces accusations et de critiques sur son attitude ambiguë lors de manifestations anti-communistes en janvier à Bucarest, a affirmé hier vouloir rester indépendant de tout parti et lutter contre la tendance qui se fait jour d'un retour à « une certaine forme de totalitarisme ». Il a indiqué qu'il partageait entièrement les vues de son « amie proche », Doina Cornea, l'ex-dissidente, qui vient de demander à l'Occident de suspendre toute aide économique à la Roumanie.

Écartant le danger d'une contre-révolution, M. Mazilu a souligné que la majorité du peuple roumain était « favorable à l'avènement d'une démocratie parlementaire, même si certains pensent que le retour de la monarchie (le Roi Michel de Roumanie est en exil à Genève) pourrait garantir la stabilité du pays ».



**Le castor
bricoleur**



**CARREAU À
PLAFOND
EMBOUVETÉ**

- 12" x 12" x 1/2"
- blanc uni

32¢
chac.

Du jamais vu à
QUÉBEC!

**LA FOIRE DE
LA MÉLAMINE**

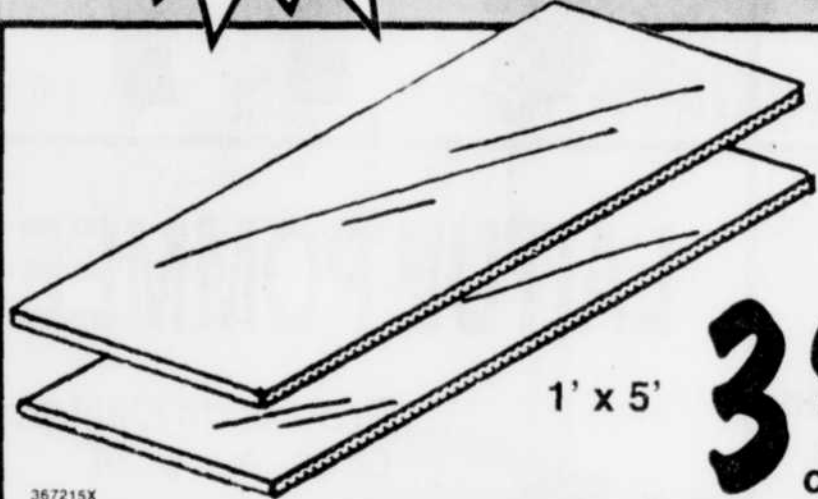
**PANNEAUX EN
MÉLAMINE 4' x 8'**

À partir de:

16.99
chac.

Aussi,
couleurs
mode '90
à bas
prix!

Grand choix
de couleurs
en magasin



TABLETTE EN MÉLAMINE

- grade "bricoleur"
- beau 2 côtés
- offerte en différentes épaisseurs
- couleurs variées

1' x 5'

3.99
chac.

1' x 8'

4.99
chac.

**COIFFEUSE
"VANBEC"**

- 17" x 19"
- blanche
- dessus de marbre blanc



**LES ATELIERS
VANBEC:**

**VENTILATEUR
DE PLAFOND 42"**

- modèle 342MAF 4P 1LK
- 4 pales
- avec luminaire
- moteur réversible 3 vitesses
- choix de couleurs
- facile à assembler

\$49.99

59.99

(marchandise en magasin seulement)

LEBOURGNEUF
5500, boul. des Gradins
Place Lebourgneuf

627-2870

Prix en vigueur jusqu'au
17 février 1990
Venez tôt pour un meilleur choix!

STE-FOY
999, de Bourgogne
Place 4 Bourgeois

658-8811

Chez Petro-Canada, tout le monde reçoit le traitement

MAXIMUM^{MC}...

même la concurrence!

**1\$
DE
RABAIS
À L'ACHAT
D'ESSENCE
MAXIMUM**

Obtenez 1 \$ de rabais en présentant ce bon à l'achat d'au moins 25 litres de Maximum, de Maximum Plus ou de Maximum Suprême.

Valable jusqu'au 31 mars 1990 inclusivement aux stations-service Petro-Canada participantes du Québec.

Un seul bon par achat. Aucune valeur de rachat. Reproductions mécaniques non acceptées. Ce bon ne peut être combiné à aucune autre offre.



MC/® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. - Trademark

**1\$
DE
RABAIS
À L'ACHAT
D'ESSENCE
MAXIMUM**

Obtenez 1 \$ de rabais en présentant ce bon à l'achat d'au moins 25 litres de Maximum, de Maximum Plus ou de Maximum Suprême.

Valable jusqu'au 31 mars 1990 inclusivement aux stations-service Petro-Canada participantes du Québec.

Un seul bon par achat. Aucune valeur de rachat. Reproductions mécaniques non acceptées. Ce bon ne peut être combiné à aucune autre offre.



MC/® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. - Trademark

**1\$
DE
RABAIS
À L'ACHAT
D'ESSENCE
MAXIMUM**

Obtenez 1 \$ de rabais en présentant ce bon à l'achat d'au moins 25 litres de Maximum, de Maximum Plus ou de Maximum Suprême.

Valable jusqu'au 31 mars 1990 inclusivement aux stations-service Petro-Canada participantes du Québec.

Un seul bon par achat. Aucune valeur de rachat. Reproductions mécaniques non acceptées. Ce bon ne peut être combiné à aucune autre offre.



MC/® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. - Trademark

**1\$
DE
RABAIS
À L'ACHAT
D'ESSENCE
MAXIMUM**

Obtenez 1 \$ de rabais en présentant ce bon à l'achat d'au moins 25 litres de Maximum, de Maximum Plus ou de Maximum Suprême.

Valable jusqu'au 31 mars 1990 inclusivement aux stations-service Petro-Canada participantes du Québec.

Un seul bon par achat. Aucune valeur de rachat. Reproductions mécaniques non acceptées. Ce bon ne peut être combiné à aucune autre offre.



MC/® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. - Trademark

Nous vous remettrons 1 \$ pour chaque bon de la concurrence (Esso, Texaco, Shell, Sunoco, Ultramar, etc.), quel qu'il soit !*

Pour chaque bon de la concurrence, quel qu'il soit - bon-cadeau, bon à gratter, bon magique, n'importe quel bon - Petro-Canada vous remettra 1 \$ à l'achat d'au moins 25 litres d'essence sans plomb Maximum. L'offre d'échange des bons de la concurrence est valable jusqu'au 10 mars prochain. Et économisez davantage en utilisant les quatre bons-rabais de 1 \$ ci-contre.

*Un seul bon par achat. Aucune valeur de rachat. Reproductions mécaniques non acceptées. Ce bon ne peut être combiné à aucune autre offre.

EN PLUS Participez au Concours
«LE TRAITEMENT MAXIMUM^{MC}»
et vous pourriez gagner **5 000 \$!**

Vous pourriez gagner 5 000 \$ en argent comptant en participant à nos tirages hebdomadaires. Utilisez le bulletin de participation ci-dessous ou demandez-en un à votre détaillant. Participez aussi souvent que vous le désirez.

BULLETIN DE PARTICIPATION

CONCOURS «LE TRAITEMENT MAXIMUM^{MC}»

4 tirages de 5 000 \$: les 21 et 28 février et les 7 et 14 mars.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____, Prov. _____

Code postal _____ Tél.: () _____

Nom et adresse du détaillant _____

Remplissez ce bulletin de participation et remettez-le à votre détaillant Petro-Canada participant.

Aucun achat requis. Les candidats dont les noms auront été tirés au sort devront répondre correctement à une question-épreuve d'ordre arithmétique avant d'être déclarés gagnants. Le Règlement complet du Concours est disponible chez les détaillants Petro-Canada participants du Québec.

MC/® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. - Trademark



PETRO-CANADA[®]

Au service des gens d'ici

La violence s'accroît au Tadjikistan

MOSCOU (AFP, PC, Reuter) — Quelque 37 personnes ont été tuées et environ 80 autres blessées depuis lundi à Douchambé, la capitale du Tadjikistan (Asie centrale soviétique), où la situation s'est aggravée en dépit de l'état d'urgence décrété avant-hier, selon un dernier bilan donné hier par la télévision soviétique.

Flambée de violence sur fond de chômage et de crise économique, les émeutiers, surtout des jeunes, s'en prennent également aux Russes ou aux quidam de type européen qu'ils battent dans la rue ou les forces de l'ordre font plus que des tirs de sommation. De nombreux magasins ont été incendiés dans le centre-ville.

Radio Moscou révélait hier que 140 Arméniens avaient été évacués vers la capitale de l'Arménie. Ceux-ci ont quitté tôt lundi après que les autochtones du Tadjikistan eurent violemment réagi à des rumeurs selon lesquelles 5,000 réfugiés arméniens étaient arrivés à Douchambé, des rumeurs leur conférant la priorité des logements fraîchement bâtis.

Sur des images d'affrontements entre émeutiers et forces de l'ordre, dans le centre ville, le correspondant a indiqué par téléphone que « malgré l'état d'urgence, la situation s'est aggravée à Douchambé, où le nombre des éléments incontrôlés augmente d'heure en heure, alors que les pogroms, les excès, et les attaques des pillards se poursuivent ».

« La situation est hors du contrôle des autorités, les affrontements sont extrêmement violents, et se sont étendus en plus de 200 points » de la capitale tadjike, a poursuivi le journaliste.

Hier à la télévision républicaine, « les directions du parti et de l'État se sont adressées à la population et ont appelé à la résistance contre les voyous et les éléments incontrôlés, qui ont déjà provoqué des dégâts matériels énormes dans la ville », explique le correspondant. Pendant le commentaire, la caméra montre deux hommes allongés par terre surveillés par un militaire.

« Les forces de l'ordre sont en nombre insuffisant et l'état d'urgence n'a pas pu pour le moment entrer en vigueur », poursuit le journaliste.

Sur les images de la télévision, des jeunes gens, un foulard sur le visage, lancent des pierres et se replient derrière un autobus jaune qui progresse vers les positions des forces de l'ordre où est posté le caméraman.

Selon le journaliste, « le peuple tadjik, et les Douchambéens demandent aux autorités et au pays de ne pas laisser les éléments incontrôlés de provoquer les excès de la foule ».

... de même que dans la République de Kirghizie!

MOSCOU (AFP) — Une manifestation s'est déroulée samedi à Frounze, capitale de la république de Kirghizie, en Asie centrale, à la suite de rumeurs faisant état de l'arrivée de réfugiés arméniens, a annoncé hier la *Komsomolskaïa Pravda*.

« Il était impossible de traverser, ni à pied ni en voiture, la place centrale de la république bouclée par un cordon policier », selon le quotidien des jeunesses communistes qui ne donne pas le nombre des manifestants.

« Une fois encore, quelqu'un a fait courir des rumeurs sur

l'arrivée de quelques milliers de réfugiés d'Azerbaïdjan et d'autres régions du pays » dans la capitale, où « plusieurs milliers de personnes vivent dans des entre-sols, des baraquements, et des foyers », a précisé le journal.

« On a cru aux rumeurs et des appels nationalistes se sont répandus dans la ville », a ajouté le journal.



Deux soldats de l'Afghanistan, pays voisin de la République soviétique du Tadjikistan, s'allument une cigarette en attendant la prochaine attaque de la guérilla.

Les victimes de Staline

MOSCOU (AFP, AP) — Près de quatre millions de personnes ont été condamnées pour activités contre-révolutionnaires et crimes d'État sous le règne de Staline, a annoncé hier l'agence TASS, citant les services de sécurité soviétiques (KGB).

Plusieurs sources occidentales ont fait état de 10 000 000 de morts sous le règne de terreur de Staline. Les chiffres du KGB, de fait, ne tiennent pas compte de tous les Soviétiques décédés dans les camps de travail et les prisons.

Sur un total de 3 778 234 personnes condamnées par les tribunaux ou d'autres institutions du début des années 1930 au début des années 1950, 786 098 ont été exécutées.

Parmi les personnes exécutées figurent, outre de nombreux ouvriers et paysans, des hauts res-

pensables de l'État, des dirigeants du PC, d'éminents scientifiques et des officiers jugés lors des procès de masse organisés pour empêcher l'émergence de toute opposition.

Ces chiffres ont été révélés par le KGB qui a exhumé ses dossiers dans le cadre du mouvement de réhabilitation des personnes injustement condamnées.

Jusqu'à présent, 856 582 dossiers ont été examinés, conduisant à la réhabilitation de 844 740 condamnés, la plupart à titre posthume, a précisé TASS.

DÈS SAMEDI 11 H EXPO HABITAT LE GRAND SALON DE L'HABITATION

DU 17 AU 25 FÉVRIER
PARC DE L'EXPOSITION



Le Salon des réponses en matière d'habitation

disposition pour étudier vos plans. Ne ratez pas cette occasion de rencontrer tous les vrais rénovateurs.

EXPO HABITAT... UNE PRÉSENTATION DE L'APCHQ

L'APCHQ est une société sans but lucratif dont l'un des rôles est de favoriser l'excellence en habitation. Venez donc rencontrer les quelque 200 vrais spécialistes sur place. Ils vous aideront à choisir parmi des milliers de produits ceux qui vous conviennent le mieux et vous aideront ainsi à faire de bonnes affaires.

LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE

Venez rencontrer les principaux constructeurs de la région qui vous feront part des nouveaux développements domiciliaires et des nouveaux plans de maison. Vous obtiendrez également les renseignements disponibles sur les effets de la TPS sur les coûts des maisons à compter de 1991.

LA RÉNOVATION

Les rénovateurs de la région ainsi que les marchands de matériaux sont sur les lieux pour vous guider sur les travaux que vous désirez entreprendre. La Clinique d'Architecture est également à votre



LES ATELIERS

Une bonne façon de s'instruire sur plusieurs aspects de la rénovation. Venez rencontrer des spécialistes dans 6 disciplines différentes qui vous donneront tous les trucs du métier. Tous les détails dans Le Soleil.

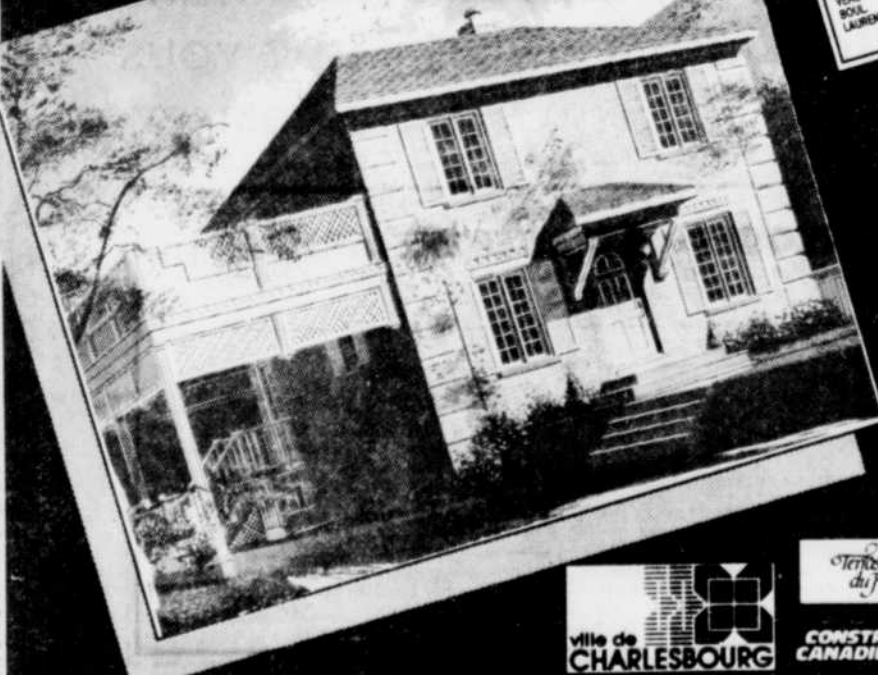
CUISINES SALLES DE BAIN DÉCORATION

Expo Habitat est le Salon par excellence pour ceux qui aiment les belles choses. Venez voir les plus beaux ensembles de salles de bain et de cuisines et des milliers de produits destinés à embellir votre intérieur.

LA RICHELIEU À VENDRE AU PLUS OFFRANT

Allez visiter cette superbe résidence à revenus entre le 17 et le 25 février pendant les heures d'ouverture du Salon. 1 loyer (demi-sous-sol), située au 757, rue des Calcedoines aux Terrasses du Faubourg à Charlesbourg. Elle est évaluée à 165 000 \$; mise à prix 90 000 \$. N'oubliez pas en plus le rabais d'intérêt de 5000 \$, réparti sur deux ans, offert par la Fiducie Desjardins. Venez faire votre offre au stand aménagé à cette fin au Salon. Renseignements supplémentaires: 529-8299.

RABAIS DE 2 \$ SUR LE PRIX D'ENTRÉE AU SALON À CEUX QUI ONT VISITÉ LA MAISON AU PRÉALABLE.



Les Dessins
Drummond inc.



HEURES D'OUVERTURE
DU SALON ET DE LA
MAISON

Samedi: de 11 h à 22 h
Dimanche: de 11 h à 18 h 30
Lundi au vendredi: de 14 h à 22 h

ENTRÉE

4,75 \$: entrée pour tous
4,25 \$: âge d'or et étudiants
Gratuit: enfants de moins de 12 ans
accompagnés d'un adulte

PARC DE L'EXPOSITION, LES PAVILLONS QUÉBEC, DE L'AGRICULTURE ET DE LA JEUNESSE

MOLSON O'KEEFE



LE SOLEIL

QUÉBEC
Place Fleur-de-Lys
Entrée no 7
529-2141

SAINT-FOY
Place de la Cité
654-1492

LÉVIS
95, Route Kennedy
833-1131

LUNETTERIE
**NEW
LOOK**

LE CHIC
DANS LA
LUNETTE

MONTRÉAL
SHERBROOKE
TROIS-RIVIÈRES
DRUMMONDVILLE
QUÉBEC
CHICOUTIMI
GATINEAU



LE MEILLEUR CHOIX
LE MEILLEUR PRIX

Edmonston a franchi la première étape vers la tête du NPD



Phil Edmonston a eu droit à une étreinte de sa femme, Michelle Brion, lundi soir, à la suite de son éclatante victoire dans le comté de Chambly.

OTTAWA — En remportant la victoire lundi, Phillip Edmonston a réussi la partie la plus facile de son pari politique. Maintenant, il passe aux choses sérieuses et vise, à moyen terme, le poste de chef du Nouveau Parti démocratique (NPD).

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« Phil Edmonston arrive à Ottawa, et on connaît déjà son ambition dévorante », reconnaît un des principaux conseillers de l'actuelle dirigeante Audrey McLaughlin. Mais, celui-ci note également qu'avant d'être menaçant, le nouvel élu a beaucoup de pain sur la planche. Phil Edmonston doit d'abord faire ses preuves en donnant une crédibilité au Nouveau Parti démocratique (NPD) au Québec.

M. Edmonston lui-même ne cache pas ses velléités. Quelques jours avant d'être élu, au moment où son équipe semblait encore parfaitement confiante quant à l'issue de l'élection, il évoquait l'après-Chambly au cours d'une conversation. « Je vais être le premier député néo-démocrate du Québec. Peut-être le seul. Mais peut-être

aussi le premier de plusieurs. »

En fait, son défi, expliquait-il, est de rééditer à la sauce néo-démocrate l'exploit de l'actuel premier ministre Brian Mulroney, soit faire passer de un à une soixantaine de membres, la députation conservatrice québécoise aux Communes. « Et c'est possible, plaide-t-il, parce que les Québécois sont fondamentalement des sociaux-démocrates. »

Il a cependant fallu que Brian Mulroney devienne chef avant que cela ne devienne possible. « Il est amusant de constater que M. Mulroney a été élu pour la première fois à l'occasion d'une élection partielle », glisse l'ex-chroniqueur automobile, pour bien mettre en relief la similitude de leurs cheminements.

Et si on lui demande carrément s'il vise la place que vient à peine de décrocher Audrey McLaughlin, il répond, souriant aux lèvres : « Non. Comme M. Mulroney l'avait dit à l'époque, c'est M. Clark qui est mon chef et je l'appuie à 100 %. » On connaît la suite.

Loin de la coupe...

La dirigeante néo-démocrate Audrey McLaughlin elle-même ne s'en fait pas outre mesure, louant au contraire le fait que son nouveau député québécois ait de l'ambition. « Je ne serai pas à l'éternellement », disait-elle hier dans un grand éclat de rire.

Toutes les personnes intéressées à revendiquer son poste auront de toute manière leur chance dans deux ans, poursuit-elle, la constitution du NPD prévoyant que le chef doit se soumettre à un vote de confiance à chaque congrès. Et il y a cinq autres candidats qui ont déjà démontré qu'ils pouvaient être intéressés à relever le défi, rappelle-t-elle.

Quant à savoir si M. Edmonston aura un statut spécial au sein du caucus néo-démocrate, le chef répond que oui, ajoutant cependant une nuance très importante. « M. Edmonston aura un statut spécial tout comme Ross Harvey qui est le seul député néo-démocrate de la province de l'Alberta. »

Mme McLaughlin et M. Edmonston ont déjà chacun de leur côté reconnu qu'une représentation officielle forte du Québec au sein du caucus néo-démocrate allait nécessairement amener les deux parties à faire des ajustements.

Chose certaine, les néo-démocrates d'Ottawa étaient tout à fait ravis de voir que leur nouvel élu

ne s'arrogeait pas tout le mérite au lendemain de sa victoire dans Chambly, attribuant une bonne partie de son succès à l'organisation fournie par son parti.

On ne s'attend pas cependant à ce que Phil Edmonston soit un membre docile du caucus. On ne s'est jamais gêné dans les couloirs néo-démocrates de la capitale pour critiquer l'ego très bien développé de l'ancien président de l'Association pour la protection des automobilistes (APA). Mais on savait aussi que cette « grande gueule » comme l'ont déjà qualifié certaines personnes avec qui il s'appuie à travailler étroitement, était l'un des rares candidats à pouvoir réussir l'impossible et historique percée au Québec.

Mulroney attribue la défaite du PC à Grisé

OTTAWA (D'après PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a attribué, hier, à l'ex-député Richard Grisé, condamné pour fraude et corruption après avoir été réélu en 1988, les malheurs de son candidat Serge Bégin, à l'élection partielle dans la circonscription de Chambly.

« Son héritage dans le comté était lourd », a souligné M. Mulroney, et c'était difficile de l'emporter. Cela nous le savons depuis le début. Malgré tout, il a livré une très belle bataille et ça sera pour un autre jour. »

Isolant de marque
STYROFOAMSM

BLEU, 2 pi x 8 pi
R-5 1 po **5⁹⁷**
R-7.5 1 1/2 po **8⁹⁴**
R-10 2 po **11⁹²**

PORTE D'INTÉRIEUR
Prémontée
80 po de hauteur, 16 à 36 po de largeur, incluant: cadre, arrêt, chambranles, pentures et poignée #101.
SUPER PRIX 55⁹⁹

VANITÉ COIFFEUSE
Promo, blanche, 17 po x 19 po.
Courant: 79,99
SUPER SPÉCIAL 64⁹⁹

BANC DE SCIE
Makita
Modèle 2708
Rabais de 100\$
Courant: 429,99
SUPER SPÉCIAL 329⁹⁹

LIVRAISON GRATUITE
AVEC 100\$ D'ACHATS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 FÉVRIER 1990
OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

ASPENITE
Panneaux de copeaux pressés "1re qualité"

1/4 po x 4 pi x 8 pi **4⁵⁴**
7/16 po x 4 pi x 8 pi **6⁴⁹**
5/8 po x 4 pi x 8 pi **10⁸⁵** (bouvete)

TUYAU EN ABS
Longueur de 12 pieds

1 1/2 po 2 po 3 po
8⁹⁹ 11⁷⁹ 24⁹⁹

PANNEAU D'ÉCLAIRAGE
"Egg Crate"
3/8 po x 24 po x 48 po
Courant: 11,99
SUPER SPÉCIAL 7⁹⁹

MOULURES DE PIN JOINTÉ
Chambranle décantée
7/16 po x 2 1/2 po x 7 pi **1⁸⁹**
5/16 po x 3 1/2 po x 8 pi **3⁰⁹**
5/16 po x 4 1/2 po x 8 pi **3⁹⁹**

COUPE DE PRÉCISION
50¢ la coupe droite
Saint-Romuald et Charlesbourg

PANNEAU DE MÉLAMINE
Idéal pour la fabrication de meubles, d'étagères, de portes d'armoire.

• 5/8 po x 4 pi x 8 pi
• Blanc, amande, gris

Seulement 25⁹⁹

TUILE À PLANCHER
Préencollée
12 po x 12 po
Courant: 79¢
SUPER SPÉCIAL 59¢ chacune

LIONITE
4 pi x 8 pi
• Panneau imitant la céramique
• Idéal pour la salle de bains ou la cuisine
SUPER PRIX
Blanc **18⁹⁹** Caméo **23⁹⁹** Argenté Émeraude

SACS À ORDURES
Boîte de 40 sacs
Courant: 4,79
SUPER SPÉCIAL 3⁴⁹

Beauport
947, av. Royale
667-1724

Québec
25, rue Marie-de-l'Incarnation
687-3620

Heures d'ouverture
Lundi au mercredi 8 h 30 à 17 h 00
Jeudi, vendredi 8 h 30 à 21 h 00
Samedi 8 h 30 à 17 h 00

Saint-Romuald
2190, 3e Rue
839-0621

Charlesbourg
1200, 80e Rue Est
628-0450

Heures d'ouverture
Du lundi au mercredi (Saint-Romuald) 8 h 00 à 17 h 30
(Charlesbourg) 8 h 30 à 17 h 30
Jeudi et vendredi (Saint-Romuald) 8 h 00 à 21 h 00
(Charlesbourg) 8 h 30 à 21 h 00
Samedi 8 h 30 à 17 h 00

CANAC-MARQUIS GRENIER

LE SAINT-PATRICK
Résidences pour aînés actifs.
"POUR LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ"

UN SERVICE DE PRESTIGE AU COEUR DE QUÉBEC

LE GRAND THÉÂTRE, À DEUX PAS

LES MILLE ET UN SERVICES DE L'AVENUE CARTIER

LES PLAINES À VOTRE PORTEE

SERVICES INCLUS

Poêle et réfrigérateur
Surveillance 24 heures
Infirmière en poste 24 heures
Service de gerontologie
Entretien ménager hebdomadaire
Buanderie (service gratuit)
Salons communautaires
Casiers de rangement
Salle à manger

Services religieux
Garage intérieur
Interphone vidéo
Bain tourbillon, sauna
Clinique médicale
Banque, dépanneur
Jardin intérieur paysagé
Concierge résident
Etc.

LIBRE IMMÉDIATEMENT

STUDIO
2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2
POUR PERSONNES
RETRAITÉES ET
PRÉRETRAITÉES
AUTONOMES

130
GRANDE ALLÉE EST
QUÉBEC

INFORMATION
POUR LOCATION:
522-6444

"JE SUIS L'IMAGE DE LA MODE DEPUIS QUE J'AI PERDU 92 lb AVEC NUTRI/SYSTÈME"

Theresa Turner

LE PROGRAMME COMPLET DE NUTRI/SYSTÈME COMPORTE:

- Perte de poids rapide, facile, permanente et sécuritaire
- Programme de modification fondamentale du comportement
- Aucune nécessité de compter les calories
- Surveillance individuelle par des professionnels

3 SEMAINES pour seulement **49\$***

APPELÉZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

Sainte-Foy 658-3000 Charlesbourg 624-0440 Vanier 681-1212

Neufchâtel 847-0011 Lévis 835-9000

* Offre spéciale: comprend 3 semaines de service. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système, les livres et la maintenance. Nouveaux clients seulement. Pour un temps limité.

ÉDITORIAL

La victoire de Phil, le défi d'Audrey

Les électeurs de Chambly n'ont pas lésiné. La majorité de quelque 20 000 votes accordée à Phil Edmonston, aux élections partielles de lundi, traduit un sain soubresaut de l'opinion publique contre un gouvernement qui déçoit et une opposition officielle qui n'offre guère mieux.

Le NPD crie victoire. En même temps, la nouvelle leader du parti, Audrey McLaughlin, sermonne par anticipation le premier élu québécois de cette formation: il devra se plier à la ligne du parti sur le lac Meech.

De toute évidence, Mme McLaughlin a raté une belle occasion de se taire. Au moment où les Québécois — autant les nationalistes traditionnels que les milieux d'affaires — se sentent rejetés du Canada, l'insensibilité frappante du parti vainqueur dans Chambly annonce de beaux combats dans les coulisses néo-démocrates.

Les conservateurs, après l'élection de 1984, ont fait le dur apprentissage de la cohabitation. Il n'était pas facile d'allier un parti de dinosaures de l'Ouest, tous plus unilingues anglophones les uns que les autres, avec des représentants de la petite bourgeoisie provinciale du Québec.

Aujourd'hui encore, les options nationalistes des Lucien et Benoit Bouchard ou d'un Marcel Masse, cadrent mal avec ce que l'on connaît de certains de leurs honorables collègues qui transmettent en catimini les pétitions de l'Association for the Preservation of English in Canada à la Chambre des communes.

Si Mme McLaughlin interprète la victoire de M. Edmonston comme un appui au programme politique de son parti, elle commet une grave erreur. Dans un premier temps, les frasques de l'ancien député conservateur Richard Grisé alliées au mécontentement général contre l'état de l'économie et l'implantation de la taxe sur les produits et services, rendaient la victoire du policier bleu Serge Bégin hautement improbable.

Les libéraux, pourtant en tête des sondages, ont présenté Clifford Lincoln dans la circonscription même où il a subi un échec écologique majeur (à Saint-Basile-le-Grand). M. Lincoln, tout sympathique soit-il, a beaucoup plus parlé qu'agi pendant ses années au ministère de l'Environnement.

À cette expérience pénible, il faut ajouter le facteur linguistique, comme il l'a reconnu lui-même après sa défaite: un ministre qui a démissionné pour protester contre la loi 178 aurait peut-être pu arracher facilement la victoire dans le West Island de Montréal. Mais non dans une région aussi francophone que Chambly.

Finalement, peut-être les électeurs se sont-ils insurgés contre la triste fin de campagne des libéraux qui, encouragés par les députés Gilles Rocheleau et Don Boudria, ont ressassé les péchés de jeunesse de M. Edmonston. Ses années de présence constante dans le milieu lui ont permis d'obtenir le pardon populaire.

Chambly a volontairement élu un député d'opposition, parfaitement capable d'accomplir le boulot s'il réussit à s'assurer un espace de liberté dans un NPD peu habitué à écouter les Québécois. Personne ne demande la charité à Mme McLaughlin. Seulement, elle doit prendre le temps de se familiariser avec une réalité nouvelle pour son parti, c'est-à-dire la présence d'un nationaliste Québécois de langue anglaise, bien enraciné.

RAYMOND GIROUX

Chien édenté?

Nouveau directeur du Bureau fédéral de la politique de concurrence, M. Howard Wetston voit la réglementation comme l'antithèse de la compétition. Pourtant, le pouvoir de ce gendarme de la rivalité commerciale repose essentiellement sur une législation rigoureuse. Et il est bien qu'il en soit ainsi.

Un vent de fusions et d'acquisitions souffle sur tous les continents. Le traité de libre-échange, l'ouverture de marchés traditionnellement inaccessibles et la perspective d'une Europe renouvelée plus compétitive encouragent le regroupement des entreprises. Or, les oligopoles ne créent pas nécessairement un climat propice au capitalisme concurrentiel.

L'État possède donc un rôle régulateur et le gouvernement fédéral l'a compris quand il a créé le Bureau de la politique de concurrence en 1986. La réforme de l'ancienne Loi canadienne sur la concurrence permet de mieux prévenir les tentatives de collusion pour fixer les prix ou contourner la libre concurrence. Mais les compagnies craignent les dents de la nouvelle loi seulement si son chien de garde veut bien mordre.

Que M. Wetston entende intervenir de plus en plus en faveur de la déréglementation soulève donc de l'inquiétude. Surtout que son prédécesseur, M. Calvin Goldman, a reconnu l'an dernier que son organisme ne pourrait pas s'opposer à certaines transactions au détriment de la concurrence, si elles rehaussent à un haut degré l'efficacité des entreprises en cause.

La loi de l'offre et de la demande ne joue pas toujours en faveur des consommateurs, eux qui restent les plus démunis face aux conglomérats. Il apparaît imprudent d'avancer l'abolition des offices de mise en marché, y compris ceux des produits agricoles, sans prévoir l'impact réel de la disparition des quotas et des prix-planchers; sans tenir compte non plus des politiques (évidentes ou cachées) de soutien des prix dont bénéficie la concurrence.

À quoi sert de voyager à bon compte dans des avions mal entretenus ou qui ne respectent pas les horaires? Quel est le prix social des dommages causés au réseau routier par la déréglementation du transport? L'essence et la bière coûteront-elles moins cher après les fusions Esso-Texaco et Molson-O'Keefe? Il faut protéger les balises essentielles à un marché qui sert aussi bien l'acheteur que le vendeur.

VIANNEY DUCIESNE

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim

et directeur de l'édition:

J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information:

DENIS ANGERS

Vice-président et trésorier:

CHARLES-A. POULIN

SAINT-VALENTIN

Michel
ROY
Edimedia

La sécession par accident

Les débats en cours sur l'après-Meech, on le voit tous les jours, baignent dans le brouillard, l'ignorance et les préjugés. À peine moins ici que dans les autres provinces. Le sondage Globe-CBC diffusé cette semaine en fait la preuve.

Il serait toutefois aberrant d'en conclure, comme certains confrères le font déjà, que le Québec, à cause du brouillamini d'aujourd'hui, s'expose demain au risque de choisir la sécession par accident. Devant un accord caduc, les francophones se donneront le temps de dissiper la confusion, d'écouter les propositions de nos partenaires et de faire le point en pleine lumière avant de passer aux actes.

Ce qui frappe dans l'enquête parue dans le Globe and Mail, c'est que la très grande majorité des Canadiens (71 %) reconnaît en réponse aux questions des sondages qu'elle ne sait presque rien de l'accord constitutionnel. Ce qui ne les empêche pas d'exprimer diverses opinions sur son contenu et les conséquences politiques de son échec éventuel. On a retenu deux autres conclusions percutantes: si Meech n'est pas ratifié, 52 % des Québécois pensent que la séparation est très probable. À l'extérieur du Québec, 25 % des Canadiens appréhendent cette éventualité.

Dans les ténèbres de l'ignorance, qui engendrent tant de préjugés, on voudrait crier au scandale de l'information. Comment expliquer en effet que trois ans après sa conclusion, après d'innombrables discussions publiques, quelques livres documentaires et critiques, d'innombrables articles de presse (qui n'étaient pas tous obscurs), de multiples émissions de télévision sur le sujet, des centaines de discours de la classe politique, l'accord du lac Meech ne soit pas mieux connu ni compris davantage?

La réponse courte est d'imputer la responsabilité aux médias. Mais la vraie réponse est plus complexe. S'il est vrai que les médias n'ont pas toujours su transposer dans un langage accessible les textes qu'ils ont diffusés sur cette entente, que les hommes politiques n'ont pas davantage réussi à l'expliquer et à la faire comprendre tout à fait, il reste que tout citoyen attentif ayant fait l'effort de lire et de comprendre a pu trouver dans la presse les données essentielles du dossier Meech.

Mais, en matière constitutionnelle, la volonté d'aller aux nouvelles fléchit suivant le degré d'abstraction des textes. De sorte que la grande majorité des citoyens retiennent les grandes lignes et s'en remet aux interprétations et aux juge-

ments des hommes politiques ou des leaders d'opinion. M. Clyde Wells, par exemple, a tenu sur le sujet des propos clairs et nets, faciles à comprendre; il a été entendu et compris; on l'admire de faire opposition à un accord qui, dit-il, affaiblit le pouvoir central et confère au Québec des pouvoirs législatifs que n'auront pas les autres provinces. M. Trudeau lui avait ouvert la voie et ne lui a pas ménagé ses conseils.

C'est pourquoi, voyant dans cette entente un instrument exceptionnel destiné à accroître la puissance du Québec aux dépens des autres et conçu pour réduire l'ascendant d'Ottawa sur le pays au profit des provinces, la majorité des Canadiens s'y oppose. Et cette opposition n'a fait que s'amplifier depuis l'adoption de la loi 178 que plusieurs assimilent à l'accord du lac Meech.

Au Québec, l'argument le plus souvent invoqué à l'appui de Meech, surtout par les milieux d'affaires, portent moins sur la nature même de l'accord que sur les conséquences qu'entraînerait son rejet pour l'économie, la stabilité sociale du pays, l'intégrité de la fédération.

De son côté, le premier ministre, M. Bourassa, a d'abord insisté, avec raison, sur le respect d'un accord répon-

dant aux conditions minimales du Québec; il s'est ensuite engagé dans la spirale des discours ambigus: de la lassitude envers le fédéralisme jusqu'à la déclaration de Bonn sur les superstructures. Il avait dit plus tôt que le Canada serait le premier puni en cas d'échec de l'accord. Il a aussi indiqué à plusieurs reprises que le Québec n'accepterait pas un nouveau refus du Canada. D'où l'incertitude qui entoure à présent sa position et ses intentions.

S'il avait prévu cette inexorable érosion des appuis dont jouissait Meech en juin 1987, le Québec aurait sans doute adopté une stratégie plus efficace d'information et de persuasion dans le reste du pays. Il est aujourd'hui trop tard pour l'entreprendre. Le mal est fait et s'aggrave au fur et à mesure que s'étend le malaise linguistique, manifestation épisodique des frustrations nées d'une politique des langues mal adaptée et incomprise.

Mais ce n'est pas cet été, ni même à l'automne que les Québécois seront appelés à tirer les conséquences de la mort de Meech. Une fois passées les réactions consécutives à l'échec, le Québec passera à l'examen de son avenir constitutionnel. Il faudra y mettre plusieurs mois.

Votre Opinion

Un commentaire

(À Martine R.-Corrivault)

Votre éditorial du 13 janvier intitulé « Le gâchis de Via Rail » soulève quelques points qui méritent d'être commentés.

Via n'a pas été créée pour rendre la vie plus facile au CN et à CP Rail, comme vous le laissez entendre, mais bien pour permettre la réalisation des économies reliées à la fusion des services voyageurs de ces deux compagnies. Celles-ci étaient indemnisées depuis 1967 pour les pertes que leur occasionnait l'exploitation des trains voyageurs.

Par ailleurs, bien qu'il soit exact que Via devra payer pour l'utilisation des voies du CN et de CP Rail, il est faux d'affirmer que les trains de marchandises ont priorité sur les trains de voyageurs.

Le seul cas où un train de voyageurs doit se garer pour laisser le passage à un train de marchandises, c'est lorsque la

voie d'évitement n'est pas suffisamment longue pour recevoir le train de marchandises.

En ce qui concerne les charges que doit payer Via, le montant total facturé à celle-ci par CP Rail en 1987, dernière année pour laquelle des données sont disponibles, ont été consacrés aux salaires des équipes assurant la conduite et l'accompagnement des trains de Via, ainsi qu'au carburant consommé par les locomotives de Via.

Quelque 6,2 millions \$ du total susmentionné consistaient en frais d'utilisation par Via de voies de CP Rail. Ce montant représente environ 2 % des frais d'entretien de l'infrastructure engagés par CP Rail pour ces 6000 km de voies et moins de 1 % de toutes les dépenses d'exploitation de Via pour l'année en question, qui s'élevaient à 696,1 millions \$.

E. A. Moule, directeur général
Voyageurs - CP Rail

Qu'on nous respecte

Par la présente lettre, je désire vous faire part de mon mécontentement face au transport adapté du Québec-Métro.

En ce qui a trait aux tarifs, je puis vous assurer que j'en suis tout à fait satisfaite. La personne handicapée peut se permettre de voyager à un coût minime; ce sont les mêmes tarifs que ceux de la CTCUQ.

Mais, pour le respect de la personne handicapée, il y a un grave problème. On nous demande 8 heures de délai pour réserver un transport, mais l'organisme de transport nous respecte-t-il à son tour?

Prenons par exemple: j'avais un rendez-vous le 11 janvier 1990 à 10h avec mon éducatrice au centre François-Charon. La veille, vers les 19h, j'ai téléphoné au transport adapté et je leur ai demandé d'être au centre François-Charon pour 10h le lende-

main car j'avais une rencontre importante. Deux heures et demie plus tard, on me rappela pour me dire que je quitterais mon appartement de Ste-Foy à 9h45 et que je serais au centre à 10h45. Conclusion, j'ai rappelé le transport pour annuler et je n'ai pu me présenter à ce rendez-vous.

Où est la logique? Comme personne handicapée, je me sens traitée comme un animal. L'exemple que j'ai cité plus haut n'est qu'un fait divers par rapport à tout ce que je souffre avec un service aussi médiocre. (...) Aujourd'hui, la société semble favoriser notre adaptation au monde qui nous entoure, mais je me rends compte qu'il y a un grand bout de chemin à faire encore...

Tout ce que je demande, c'est de nous aider à améliorer notre vie, à nous respecter davantage.

Guyliane Belzile
Ste-Foy

LES IDÉES DU JOUR

Lauralco, chance de relever le défi d'aménager notre port

par LAWRENCE CANNON

M. Lawrence Cannon est député libéral à l'Assemblée nationale. Il représente la circonscription de La Peltrie et est responsable des dossiers économiques au caucus des députés libéraux de la région de Québec.

L'attitude régionale dans des dossiers comme ceux de Glaverbec, de Lauralco traduit un manque évident d'information et de concertation et autant de difficultés à rencontrer nos objectifs de développement économique dans le respect de notre environnement. Le manque de concertation touche aussi bien les paliers gouvernementaux, le secteur privé que la population elle-même.

De toute évidence, il devient urgent de franchir ensemble de nouvelles étapes devant nous mener vers une plus grande cohérence dans l'action.

Lors de la dernière campagne électorale, notre première proposition en matière d'environnement était de « planifier l'aménagement et le développement économique de la région en respectant le principe du développement durable » (...).

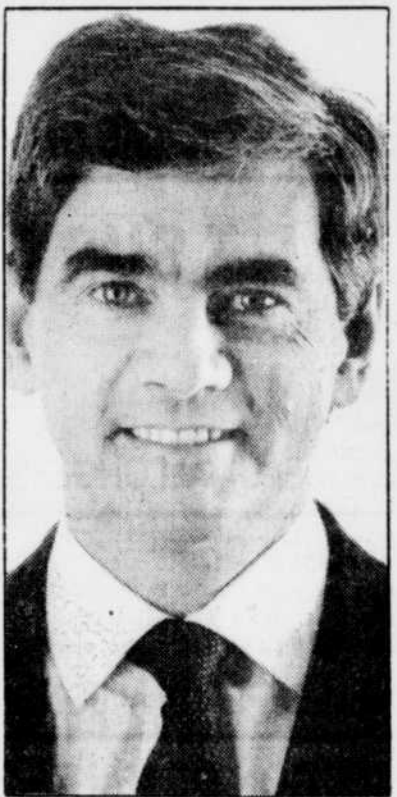
Il y a des gens obtus qui se font les champions de l'écologie, qui sont très fiers d'eux-mêmes, mais qui frappent sur tout projet de développement et, pour eux, le développement durable devient celui qui résiste aux assauts de leurs critiques écologistes.

À l'opposé, il y a de ces entrepreneurs à la conscience sociale limitée pour lesquels une violation des normes de protection de l'environnement constitue un moyen d'élargir leur marge de profit. Pollueurs, ils ont donc tendance, en matière d'environnement, à repousser les échéanciers qu'on leur impose et prendre des engagements qu'ils ne tiennent pas ou, tout simplement, à menacer de fermer leur usine à moins que le gouvernement ou la société paie à leur place.

Je crois bien que les cas comme ceux de Glaverbec, Lauralco ne sont devenus problématiques ni à cause d'écologistes radicaux, ni d'entreprises pouvant être perçues comme de mauvais citoyens corporatifs. Les deux projets ont effectivement une importante dimension environnementale, comme la présence de Daishowa au plein cœur de la ville, comme l'incinérateur ou les usines d'épuration. Dans ces trois derniers cas, des pas majeurs ont été franchis et même si certains problèmes peuvent subsister, la volonté d'aller au bout de ces problèmes et de les régler est bien réelle. (...)

Nous avons une meilleure idée du genre de développement que nous voulons mais, de toute évidence, l'arrimage en termes d'échange d'information, de définition d'objectifs et d'élaboration de plans d'actions reste à être complété, de façon à ce que soit évité le gaspillage des énergies et des opportunités de développement.

On peut se battre pendant plusieurs années pour obtenir une aluminerie et des centaines d'emplois, puis se refuser l'aménagement. On ne peut parler de développement portuaire, le prévoir dans le schéma d'aménagement, pour ensuite le boudier. Il est de même pour tous les autres projets à partir desquels nous souhaitons créer des emplois et accroître notre niveau de vie.



Lawrence Cannon

Nous devons donc passer de toute urgence à une deuxième étape dans le renforcement de la collaboration intrarégionale si nous voulons des partenaires crédibles aux niveaux provincial, national et international. (...)

Notre performance des dernières années, au chapitre de l'emploi et des investissements devrait nous convaincre que nous pouvons aller plus loin et que notre avenir régional est prometteur si l'on place cet intérêt régional

au-dessus des chicanes de clocher.

Dans le cas de Glaverbec, nous avons l'assurance que les normes seront respectées. Dans celui de Lauralco, l'étude d'impact prévoit que sera réunie toute l'information nous permettant de connaître les effets du projet sur l'environnement, que la population pourra poser des questions, que les problèmes seront mis en relief et que des hypothèses de solutions et les alternatives seront examinées.

De toute évidence, le projet pose des problèmes à des résidents du secteur. Examinons ensemble, avec imagination, comment on peut travailler à les résoudre et parvenir à tirer parti d'un tel projet d'investissement. Nous avons déterminé ensemble, dans le schéma d'aménagement, que le site en question est à l'intérieur d'une zone portuaire. Nous voulons aussi que la population ait un meilleur accès au fleuve. On ne peut cependant prétendre faire un parc là où on a prévu des activités de transbordement.

Examinons par exemple l'emplacement des fameuses tours. Voyons s'il y a possibilité d'en changer la forme. Étudions ce qui a pu se faire ailleurs. Nous ne songeons pas, par exemple, à démolir les silos à grain parce qu'ils polluent visuellement et que les camions font du bruit. Il est évident pourtant que cela dérange du monde, mais il est tout aussi évident que nous avons besoin de ces emplois et des retombées économiques. Par ailleurs, si nous ramenons près des silos plus d'habitations, nous allons nous retrouver avec une vocation portuaire encore plus conflictuelle. Là aussi, il faudra se brancher.

Il s'est dessiné un certain consensus régional pour limiter le développement portuaire du côté des battures de Beauport et les autorités portuaires en ont tenu compte dans la planification de leur investissement. Pouvons-nous mieux intégrer le projet de Lauralco?

Nous avons la chance d'avoir un port en eau profonde ouvert à l'année donnant accès au cœur du continent nord-américain. Il nous faut, de toute nécessité, nous donner des plans d'aménagement et de développement à la réalisation desquels nous pouvons et nous devons concourir ensemble.

Pour cela, il nous faut, pour le moins, présumer que tout le monde est de bonne foi. Dans ce sens, le cas de Lauralco est une excellente occasion de démontrer que nous pouvons relever le défi d'aménager et de développer notre port de façon durable.

L'éducation interculturelle s'imposerait de plus en plus au cours de la décennie 1990

par MICHEL SALMADOR LOUIS

Monsieur Salmador Louis est sociologue au Centre intégré d'études sociales de Sainte-Foy.

Si la tendance se maintient, la décennie 1990 risque d'être celle de l'éducation interculturelle au Québec. Certaines révélations d'ordre statistique constituent des signes précurseurs à ne pas négliger.

En tout cas, Lorraine Pagé de la CEQ semble considérer sérieux le constat que « 35 % des élèves à Montréal sont issus des communautés culturelles ». (Colloque de la CALCQ, avril 1989). Et Marie-Louise Lefebvre (et all) n'a pas l'air de vouloir badiner avec la prévision que « d'ici dix ans, un enfant sur deux sera issu des migrations nationales et internationales ». (Colloque de l'université de Sherbrooke à Estimont, oct. 1989).

Déjà, certaines écoles de la métropole, non préparées à faire face au phénomène, seraient confrontées à certains problèmes liés vraisemblablement à cette présence multiculturelle.

En fait, la multiethnicité aurait pris ces écoles d'assaut et surpris les dirigeants par ses incidences. Difficultés d'adaptation, taux d'échec et d'abandon scolaires plus élevés chez les allophones que les francos et les anglos, problèmes de comportement endémiques et épidémiques au sein de certains groupes de jeunes. (...)

Un tableau sombre

Voilà en raccourci le tableau sombre que les quelques rapports existant ont brossé et dont les conclusions dénoncent l'anachronisme évident des structures actuelles étant donné le nouveau contexte et appellent les autorités à agir en vue d'augmenter leur niveau d'adéquation.

Pour François et Guy Rocher, « le caractère multiethnique de la société québécoise n'est pas un fait nouveau ». (Colloque de l'université de Sherbrooke, oct. 1989). Est-ce si évident?

N'eprouverions-nous pas quel-

ques difficultés à avancer avec une certitude absolue que ce ne sont que les paramètres qui ont changé et non la nature même du problème. De plus, cette conscience critique entretenue par les acteurs sociaux, conscience qui alimente des appréhensions, qui élabore des stratégies de combat et/ou d'évacuation ou de récupération de la multiethnicité dont le groupe d'accueil craint à tout moment de perdre le contrôle et toute la conjoncture n'autorisent-elles pas à se demander s'il ne s'agit pas là d'une question nouvelle?

En tout cas, ce créneau n'est pas sans susciter beaucoup d'intérêt pour les politiques certes mais aussi pour les universitaires.

Les groupes culturels souhaitent seulement que les premiers ne feroient pas que capitaliser et que les seconds, dans leur démarche d'encadrement, dépasseraient vite le stade du choix et de la définition de concepts et descendraient bientôt du ciel de l'épistémologie pour engager le dialogue avec ceux qui éduquent aux nouvelles valeurs et qui initient à cette nouvelle culture en aidant à en intégrer les éléments.

Un rôle prépondérant

Bien sûr, l'école n'est pas le seul appareil idéologique ni la seule courroie de transmission des valeurs. Mais on attribue souvent à la pédagogie un rôle prépondérant dans ce processus.

Dans son constat d'échec de l'affirmation pluraliste en France, Louise Marcell-Lacoste écrit: « Dans le système de formation et de perfectionnement des enseignants, aussi bien que dans le système scolaire en général, il y a des pratiques unificatrices que favorisent certains règlements, la force de l'habitude, l'indifférence des uns, la conviction des autres, les consensus de plusieurs. »

Il existe, d'autre part, des pratiques quotidiennes qui s'exer-

cent en des sens variés voire contradictoires, à la suite de choix effectués par des individus et des groupes diversement engagés. »

Le pédagogue praticien est donc au cœur de tout changement dans l'éducation. Voilà pourquoi il est nécessaire de s'assurer sinon son engagement mais tout au moins son adhésion à cette nouvelle responsabilité qu'on tente de confier à l'acte pédagogique: celle de promouvoir l'éducation interculturelle qui, comme le dit Fernand Ouellet, « favorise l'ouverture sur le monde ».

Une richesse

Nous croyons effectivement qu'il y a plus de richesse dans l'interculturalisme que dans le multiculturalisme tout comme il y a beaucoup d'interaction positive dans une dynamique d'une part fondée sur la reconnaissance d'une sorte de « communauté de destin » (J.J. Simard) qui n'atteindra peut-être pas la densité sociale et culturelle mais tirera sa substance d'une grande convivialité; d'autre part tendant vers cette convergence culturelle qui, sans refuser ni occulter les diversités, proposera des valeurs, des symboles... qui, s'ils bénéficient de l'adhésion collective, fera la force, la grandeur et assurera la cohésion de cette « commune humanité » selon un concept cher à J.J. Simard et F. Ouellet.

À l'occasion du colloque de la CALCQ, en avril 1989, Mme Monique Gagnon-Tremblay admettait que: « ... le Québec doit relever le défi de la continuité (ascendance française) et de la mutation (société pluraliste) ».

À cette intersection cruciale, s'ouvre devant nous l'éducation interculturelle qui paraît être, sinon la voie royale, mais la formule de compromis qui peut favoriser les négociations entre d'une part les acquis à conserver par la société d'accueil de plus en plus anxieuse et dont la majorité est de plus en plus érodée et d'autre part les apports des « nouvelles cultures » par la force des choses trop électorales mais dont le poids et le volume ne cessent d'augmenter de manière quasi incontrôlable.

LIQUIDATION FIN DE SAISON

RABAIS

30% À 60%

Ensembles de ski — 60%

• Joff • Burdy Ice • Far West • Jones • Sollac

Racer Étirel Rég.: 159,99 79⁹⁹	Chandail Polar Burdy Ice Rég.: 164,99 69⁹⁹	Chandail de laine Rég.: 164,99 29⁹⁹
---	---	--

Ensemble de ski de fond — 30%
ODLO ET LIFA

Vêtements de loisirs sur sélection Vuarnet - Marco Polo — 40%

Lacoste (femme) — 50%

PLACE FLEUR DE LYS ENTRÉE 4

Pour la St-Valentin... offrez-lui un FORFAIT BIEN-ÊTRE

Comprenant un enveloppement d'algues avec huiles essentielles en plus d'un massage pour une détente maximale

JACQUELINE BLAIN, N.D.
675, Marguerite Bourgeoys, bureau 205, Québec
(418) 681-4562

GRANDE VENTE

du 14 au 28 février 1990

20% à 60%
de rabais sur toute la marchandise en magasin (excepté les mises de côté)

ENSEMBLE DE VERRIÈRES 4 morceaux à	60%
CHAISE PIVOTANTE	269⁹⁵
ENSEMBLE À DINER pour 2 personnes rég. 569,95 \$ pour	399⁹⁵

la maison du raton

PLACE CARTIER
740, boul. Charest Est
523-6311

SUCC. FLEUR DE LYS
Entrée #12
647-5962

DANS LE CADRE DE LA PLUS GRANDE VENTE DE FOURRURE
DE L'ANNÉE, LALIBERTÉ VOUS PRÉSENTE SON:

BLITZ FINAL

APRÈS INVENTAIRE

L'achat sérieux d'une fourrure ne peut se faire sans consulter d'abord le plus grand spécialiste en fourrure, Laliberté.

MANTEAUX DE
CHAT SAUVAGE **1 299 \$**
LUSTRÉ **PRIX BLITZ**

MANTEAUX DE
RENARD NATUREL **1 499 \$**
OU TEINT LYNX **PRIX BLITZ**

MANTEAUX DE
LOUP NATUREL **1 599 \$**
PRIX BLITZ

MANTEAUX DE
LYNX **3 499 \$**
NATUREL **PRIX BLITZ**

PALETOTS POUR **1 299 \$**
HOMMES **PRIX BLITZ**
Fourrures variées



BLITZ SUR LE VISON
MANTEAUX DE **1 499 \$**
VISION **PRIX BLITZ**
MÂLE, PEAUX ALLONGÉES

MANTEAUX DE **2 499 \$**
VISION **PRIX BLITZ**
FEMELLE, PEAUX ALLONGÉES

SÉLECTION DE MANTEAUX
CHAT SAUVAGE LUSTRÉ **999 \$**
CASTOR LONG POIL NATUREL
RAT MUSQUÉ NATUREL
PATTES DE VISON NATUREL **PRIX BLITZ**

SÉLECTION DE MANTEAUX COURTS
DE FOURRURES VARIÉES
(Grandeurs petites)
299 \$ à 499 \$

À L'ACHAT D'UNE FOURRURE,
SEUL LALIBERTÉ PEUT VOUS OFFRIR AUTANT D'AVANTAGES:

Recevez la carte Privilèges
Laliberté
qui vous offre:



POUR 1 AN
10% de rabais

SUR **TOUS** VOS ACHATS POUR
HOMMES, FEMMES ET ENFANTS,
MÊME SUR LES PRIX RÉDUITS
ET LES

RÉPARATIONS NORMALES GRATUITES
avec tout achat de vêtements.

* Non valide sur la fourrure et les services connexes,
sur les pelisses, au restaurant et au rayon des
cosmétiques.

Le meilleur plan de financement
12 MOIS SANS INTÉRÊT
financement sur place sans intermédiaire
ou plan mise de côté disponible

123 ANS D'EXPÉRIENCE
DANS LE DOMAINE DE LA FOURRURE

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC
5 2 5 • 4 8 4 1

**PROFITEZ DU MEILLEUR
SERVICE APRÈS-VENTE:**

- ENTREPOSAGE GRATUIT
LA PREMIÈRE ANNÉE
- GARANTIE D'UN AN AVEC
POLICE D'ASSURANCE
- RETOUCHES NORMALES
GRATUITES
- PLAN DE PROTECTION
PROLONGÉE DISPONIBLE
POUR VOTRE FOURRURE